



**États financiers consolidés intermédiaires
résumés au 30 juin 2019 (non audités)**

AGRO 
Generation



SOMMAIRE

BILAN CONSOLIDE	4
COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE	5
ÉTAT DU RESULTAT GLOBAL CONSOLIDE	6
TABLEAU CONSOLIDE DE VARIATION DES FOND PROPRES	7
TABLEAU CONSOLIDE DES FLUX DE TRESORERIE	9
NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS INTERMÉDIAIRES RÉSUMÉS	11
1. PERIMÈTRE DE CONSOLIDATION	11
<i>Informations générales et contexte</i>	11
2. PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS SURVENUS AU COURS DE LA PÉRIODE	12
2.1. Cession des filiales Agrodrujstvo Jevisovice Ukraine (AJU), Zborivski Lany LL (VZL), Knyazhi Lany LLC (VZL), Agro Fund Terestchenko (AFT), Lishchynske (VLY) et Agroziom (AGZ)	12
2.2. Remboursement complet des OSRANE	12
2.3. Litige avec l'EHGO	12
3. GESTION DES RISQUES FINANCIERS	12
3.1. Risques politiques en Ukraine	12
3.2. Risques liés aux mutations de l'environnement juridique et fiscal	14
3.3. Risques liés aux variations des taux de change	14
3.4. Risques liés aux variations des prix des matières premières	15
3.5. Risques de liquidité pour le financement des cultures	15
3.6. Risques de contrepartie	16
3.7. Risques liés au rapatriement des capitaux	16
4. PRINCIPAUX JUGEMENTS ET ESTIMATIONS COMPTABLES	16
4.1. Test de dépréciation sur les immobilisations incorporelles	17
4.2. Juste valeur des actifs biologiques et valeur de cession nette des produits d'agriculture	17
4.3. Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres	17
4.4. Juste valeur des immobilisations	17
5. CORRECTION D'ERREURS	18
6. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLOTURE	19
6.1. Cession d'une filiale	19
7. PRINCIPALES RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES	19
7.1. Référentiel comptable et modifications apportées aux méthodes comptables	19
7.2. Consolidation	20
7.3. Conversion des devises	21
7.4. Immobilisations incorporelles	22
7.5. Immobilisations corporelles	23
7.6. Dépréciation des actifs non financiers	24
7.7. Agriculture	24
7.8. Contrats de location, droits d'utilisation d'actifs et passifs de loyers	26
7.9. Subventions publiques	27
7.10. Stocks	27
7.11. Capital social	28
7.12. Impôts courants et différés	28
7.13. Avantages du personnel	29



7.14. Provisions	30
7.15. Chiffre d'affaires	30
7.16. Rémunérations en actions	31
8. INFORMATION SECTORIELLE	32
9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET DROITS AU BAIL	32
10. DROITS D'UTILISATION D'ACTIFS (TERRAINS)	33
11. IMMOBILISATION CORPORELLES	34
12. ACTIFS FINANCIERS	36
13. STOCKS	37
14. ACTIFS BIOLOGIQUES	38
15. CLIENTS ET AUTRES CREANCES	41
16. TRESORERIE ET EQUIVALENTS DE TRESORERIE	41
17. EMPRUNTS ET PASSIFS DE LOYERS POUR DROITS D'UTILISATION D'ACTIFS	42
18. CAPITAL SOCIAL	45
19. PROVISIONS	46
20. FOURNISSEURS ET AUTRES CREDITEURS COURANTS	47
21. ACTIFS ET PASSIFS FINANCIERS	48
22. PRODUITS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION ORDINAIRES	50
23. COUTS FONCTIONNELS / COUTS PAR NATURE	50
24. AUTRES PRODUITS ET CHARGES	51
25. RESULTAT FINANCIER NET	51
26. OPERATIONS CEDEES	52
27. RESULTAT PAR ACTION	53
28. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIEES	54
29. LISTE DES SOCIETES CONSOLIDEES	55



Bilan consolidé

(en milliers d'euros)

Actifs	Note	30 juin 2019	31 décembre 2018 Retraité (Note 5)
Actifs non courants		58 662	65 757
Immobilisations incorporelles	9	23 084	26 104
Droits d'utilisation d'actifs (terrains)	10	11 698	12 886
Immobilisations corporelles	11	23 635	26 548
Immobilisations financières	12	121	111
Actifs biologiques	14	124	108
Actifs courants		41 839	64 592
Stocks	13	5 749	25 444
Actifs financiers	12	171	906
Actifs biologiques	14	25 208	11 488
Clients et autres créances	15	7 707	2 272
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16	3 004	1 074
Total actifs détenus en vue de la vente		-	23 408
Total actifs		100 501	130 349
Passifs et capitaux propres	Note	30 juin 2019	31 décembre 2018 Retraité (Note 5)
Capitaux propres		35 646	48 214
Capital Social	18	11 079	5 345
Prime d'émission	18	225 042	171 554
Autres réserves		(118 533)	(60 426)
Report à nouveau		(65 486)	(60 345)
Réserves de réévaluation		34 747	40 241
Variation des écarts de conversion		(33 623)	(37 520)
Résultat net		(17 580)	(10 635)
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		-	-
Passifs non courants		13 544	12 917
Provisions	19	-	-
Emprunts et dettes financières non courants	17	1 101	528
Passifs de loyers non courants pour droits d'utilisation d'actifs	17	12 411	12 359
Impôts différés passifs		32	30
Passifs courants		51 311	69 218
Provisions	19	-	-
Emprunts et dettes financières courants	17	32 290	43 347
Passifs de loyers courants pour droits d'utilisation d'actifs	17	2 775	1 752
Fournisseurs et autres créditeurs courants	20	14 674	18 101
Dettes courantes d'impôt sur les bénéfices		1 572	1 629
Total passifs détenus en vue de la vente		-	4 389
Total passifs et capitaux propres		100 501	130 349



Compte de résultat consolidé

(en milliers d'euros)	Note	Premier semestre 2019	Premier semestre 2018
Chiffre d'affaires	22	10 892	17 428
Écarts de juste valeur des actifs biologiques et produits finis	14	(5 960)	5 920
Coûts des ventes	23	(10 501)	(16 613)
Marge brute		(5 569)	6 735
Frais commerciaux, généraux et administratifs	23	(5 200)	(4 652)
Autres produits et charges	24	13	(181)
Résultat avant intérêts et impôts		(10 756)	1 902
Résultat financier net	25	(361)	(16)
Impôt sur les bénéfices		6	(53)
Résultat net d'impôt des activités poursuivies		(11 111)	1 833
Résultat net d'impôt des activités cédées (imputable au Groupe)		(6 469)	-
Résultat net de la période		(17 580)	1 833
Résultat attribuable aux intérêts minoritaires		-	-
Résultat net part du Groupe		(17 580)	1 833
Bénéfice / (Perte) imputable aux actionnaires du Groupe (en milliers d'euros)		(17 580)	1 833
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation		226 106 127	216 805 502
Résultat par action (en euros par action)	27	(0,08)	0,01
Bénéfice / (Perte) imputable aux actionnaires du Groupe après dilution (en milliers d'euros)		(17 580)	1 833
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires et potentielles		226 106 127	216 805 502
Résultat dilué par action (en euros par action)	27	(0,08)	0,01



État du résultat global consolidé

(en milliers d'euros)

	<u>Premier semestre 2019</u>	<u>Premier semestre 2018</u>
Résultat net de la période	(17 580)	1 833
Éléments qui ne seront pas reclassés en bénéfice ou perte, net d'impôts	-	-
Plus-values de réévaluation des immobilisations corporelles	-	-
Éléments qui sont ou peuvent être reclassés en bénéfice ou perte, net d'impôts	3 897	1 353
Écarts de conversion constatés pendant la période	74	1 353
Écarts de conversion reclassés en bénéfice ou perte pendant la période	3 823	-
Résultat global total de la période	(13 683)	3 186



Tableau consolidé de variation des fonds propres

(en milliers d'euros)

	Capital social	Prime d'émission	Autres réserves	Report à nouveau	Réserves de réévaluation ***	Écarts de conversion*	Total part du Groupe	Résultat attribuable aux intérêts minoritaires	Total capital x propres
Capitaux propres au 31 décembre 2017	5 061	169 958	(60 292)	(60 106)	41 211	(39 749)	56 083	-	56 083
Émission de nouvelles actions**/*****	3	34	-	-	-	-	37	-	37
Remboursement d'OSRANE**	-	-	(35)	-	-	-	(35)	-	(35)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	1 353	1 353	-	1 353
Transfert d'autres éléments du résultat global en report à nouveau****	-	-	-	488	(488)	-	-	-	-
Auto-détention	-	-	(1)	-	-	-	(1)	-	(1)
Rémunérations en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	-	1 833	-	-	1 833	-	1 833
Capitaux propres au 30 juin 2018	5 064	169 992	(60 328)	(57 785)	40 723	(38 396)	59 270	-	59 270
Émission de nouvelles actions**/*****	281	1 562	-	-	-	-	1 843	-	1 843
Remboursement d'OSRANE**	-	-	(233)	-	-	-	(233)	-	(233)
Réévaluation et remboursement d'ORNANE*****	-	-	250	-	-	-	250	-	250
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	(1 209)	-	876	(333)	-	(333)
Transfert d'autres éléments du résultat global en report à nouveau****	-	-	-	482	(482)	-	-	-	-
Auto-détention	-	-	(115)	-	-	-	(115)	-	(115)
Rémunérations en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	-	(12 468)	-	-	(12 468)	-	(12 468)
Capitaux propres au 31 décembre 2018 – retraité (Note 5)	5 345	171 554	(60 426)	(70 980)	40 241	(37 520)	48 214	-	48 214
Émission de nouvelles actions**/*****	5 734	53 488	-	-	-	-	59 222	-	59 222
Remboursement d'OSRANE**	-	-	(58 362)	-	-	-	(58 362)	-	(58 362)
Réévaluation et remboursement d'ORNANE*****	-	-	180	-	-	-	180	-	180
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres éléments du résultat global	-	-	-	-	-	3 897	3 897	-	3 897
Transfert d'autres éléments du résultat global en report à nouveau****	-	-	-	5 494	(5 494)	-	-	-	-
Auto-détention	-	-	75	-	-	-	75	-	75
Rémunérations en actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Résultat net de la période	-	-	-	(17 580)	-	-	(17 580)	-	(17 580)
Capitaux propres au 30 juin 2019	11 079	225 042	(118 533)	(83 066)	34 747	(33 623)	35 646	-	35 646



(*) Écarts de conversion

La réévaluation de la hryvnia ukrainienne au premier semestre 2019 a eu un impact significatif sur l'actif et le passif des États financiers consolidés.

L'impact positif des écarts de conversion au premier semestre 2019 s'élève à **3 897 k€** et se décompose comme suit :

1 245 k€ de profit dû aux prêts inter-entreprises accordés aux entités ukrainiennes dont les transactions sont libellées en USD et converties dans la devise fonctionnelle (hryvnia ukrainienne) au taux de change de clôture. Ces prêts ont été traités comme faisant partie de l'investissement net (cf. Note 25).

677 k€ de perte due à l'écart de conversion par rapport au **bénéfice de l'exercice en cours** découlant de la différence entre les taux moyen et de clôture (30,45 UAH/EUR et 29,73 UAH/EUR, respectivement).

905 k€ de perte due à la conversion des *actifs nets* à l'ouverture à un taux de clôture (29,73 UAH/EUR) différent du taux de clôture précédent (31,71 UAH/EUR) : la perte est due au fait que le report à nouveau des entités ukrainiennes est négatif.

4 234 k€ de profit dû au reclassement des pertes de change cumulées en cession d'opérations étrangères, à savoir, exploitations de Ternopil (AJU et VZL) et Jytomyr (AFT et VLY) et AGZ (voir Note 2.1) et liquidation de NST, APK et HAR.

(**) Remboursement anticipé d'OSRANE

Renvoie au remboursement anticipé d'OSRANE et à l'émission de nouvelles actions effectuée en contrepartie. Pour en savoir plus sur l'émission d'OSRANE, se reporter à la Note 2.1 des États financiers consolidés au 31 décembre 2015. Au premier semestre 2019, les OSRANE ont été entièrement remboursées.

(***) Réserves de réévaluation

Renvoie à la réévaluation des immobilisations, constatée dans les autres éléments du résultat global en 2017 à hauteur de 4,1 millions d'€ (cf. Note 9 des États financiers consolidés au 31 décembre 2017)

(****) Excédent de réévaluation par rapport aux immobilisations cédées entre 2017 et le premier semestre 2019.

(*****) Réévaluation et remboursement d'ORNANE

Pour en savoir plus sur les ORNANE et l'émission de nouvelles actions effectuée en contrepartie, se reporter à la Note 2.1 des États financiers consolidés au 31 décembre 2018.



Tableau consolidé des flux de trésorerie

(en milliers d'euros)	Note	Premier semestre 2019	Premier semestre 2018
Résultat net d'impôt des activités poursuivies		(11 111)	1 833
Résultat net d'impôt des activités cédées	26	(6 469)	-
Résultat net de la période		(17 580)	1 833
Amortissement des immobilisations		2 910	2 575
Provisions		-	37
Plus- ou moins-values de cession		5 045	165
Résultat financier net		754	16
Impôts différés et impôt sur les sociétés		(7)	52
Diminution de la juste valeur des actifs biologiques et des produits finis		10 383	(3 155)
Dépréciation des immobilisations		-	-
Autres charges et produits sans incidence sur la trésorerie		-	3
Marge opérationnelle		1 505	1 526
Variation sur comptes fournisseurs et autres créditeurs*		(4 693)	4 514
Variation de stocks		8 693	11 500
Variation d'actifs biologiques		(12 116)	(18 107)
Variation sur comptes clients et autres créances**		2 715	6 556
Impôt sur les bénéfices de société		(48)	-
Variation du besoin en fonds de roulement		(5 449)	4 463
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		(3 944)	5 989
Marge opérationnelle			
Acquisition de filiales		-	-
Acquisition d'immobilisations corporelles		(896)	(409)
Acquisition d'immobilisations incorporelles		(4)	(32)
Acquisition d'immobilisations financières		(119)	(162)
Cession de filiales	2.1	21 355	-
Cession d'immobilisations corporelles		208	83
Cession d'immobilisations incorporelles		-	-
Cession d'immobilisations financières		126	163
Flux nets de trésorerie liés aux activités d'investissement		20 670	(357)
Opérations de financement			
Achat / vente d'actions propres		50	(1)
Diminution / (augmentation) des dépôts à terme garantis	12	(21)	(221)
Émission d'emprunts		7 776	9 486
Remboursement d'emprunts		(17 413)	(9 666)
Paie ment de loyers pour droits d'utilisation d'actifs		(548)	(904)
Gains / (pertes) liés aux différences de change réalisées		799	837
Intérêts versés		(5 395)	(5 652)
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement		(14 770)	(6 121)
Incidences des variations de change sur la trésorerie et sur les équivalents de trésorerie		40	43
Variation de trésorerie et des équivalents de trésorerie		1 996	(446)
Trésorerie et équivalents de trésorerie d'ouverture	16	1 074	1 768
Trésorerie d'ouverture des activités détenues en vue de la vente***		(66)	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie de clôture	16	3 004	1 322
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des activités cédées		-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture des activités poursuivies		3 004	1 322



* Dans le bilan consolidé, les créances clients au 30 juin 2019 comprennent les paiements à l'avance effectués aux fournisseurs du Groupe en rapport avec les intrants de la récolte 2019. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la variation des paiements d'avance aux fournisseurs (flux de trésorerie négatif / augmentation des créances), égale à 73 k€ hors effet de change, est présentée sous la forme d'une variation des dettes fournisseurs.

** Dans le bilan consolidé, les dettes fournisseurs au 30 juin 2019 comprennent les paiements à l'avance reçus de la part de clients du Groupe au titre des livraisons censées intervenir à la fin de l'exercice financier 2019. Dans le tableau des flux de trésorerie consolidés, la variation des paiements d'avance de la part des clients (flux de trésorerie positif / augmentation des dettes), égale à 1 945 k€ hors effet de change, est présenté sous la forme d'une variation des créances clients.

*** Retraitement de la trésorerie et des équivalents de trésorerie en activités détenues en vue de la vente au 31 décembre 2018 pour cause de finalisation de la cession intervenue au S1 2019 (cf. Note 17 des États financiers consolidés au 31 décembre 2018 et Note 2.1)



Notes annexes aux États financiers consolidés intermédiaires résumés

Les États financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe AgroGeneration (« AgroGeneration », « le Groupe » ou « la Société ») pour le semestre clos le 30 juin 2019 ont été arrêtés par le Conseil d'administration le 28 octobre 2019. Ces États financiers sont présentés en milliers d'euros pour tous les exercices financiers, sauf pour les résultats par action.

1. Périmètre de consolidation

Les États financiers consolidés intermédiaires résumés du Groupe pour le semestre clos le 30 juin 2019 comprennent les comptes d'AgroGeneration SA et de toutes les sociétés contrôlées par le Groupe, ainsi que ceux des sociétés sur lesquelles le Groupe exerce une influence significative. On se reportera à la Note 29 pour la Liste des entités consolidées.

Informations générales et contexte

AgroGeneration a été créée en mars 2007. Sa société-mère est une société anonyme (AgroGeneration SA) inscrite au Registre du commerce et des sociétés de Paris sous le numéro 494 765 951, dont les actions sont cotées sur le marché Alternext de NYSE-Euronext Paris depuis le 1er mars 2010.

Le siège social est sis 3 rue de la Pompe, 75116 Paris.



2. Principaux événements survenus au cours de la période

2.1. Cession des filiales Agrodrujstvo Jevisovice Ukraine (AJU), Zborivski Lany LL (VZL), Knyazhi Lany LLC (VZL), Agro Fund Terestchenko (AFT), Lishchynske (VLY) et Agroziom (AGZ)

Aux mois de novembre-décembre 2018 et de février 2019, le Conseil d'administration a décidé de céder certaines exploitations, à savoir AJU, VZL (région de Ternopil), AFT et VLY (région de Jytomyr) et AGZ (région de Soumy).

En mars-avril 2019, le Groupe a finalisé l'ensemble des cessions prévues. Le résultat net des cessions de Jytomyr (exploitations AFT et VLY), Ternopil (exploitations AJU et VZL) et Soumy (AGZ) est une perte de 5 millions d'€. À la cession d'AGZ, le Groupe a comptabilisé un écart d'acquisition de 10,6 millions d'€ et recyclé pour 4.2 millions d'€ de pertes de change cumulées.

À la fin septembre 2019, le Groupe avait reçu 29 millions d'USD (montant total des produits de trésorerie de la cession des exploitations).

2.2. Remboursement complet des OSRANE

Le 31 mars 2019, les obligations subordonnées OSRANE ont été intégralement remboursées en actions. Par conséquent, 583 621 obligations subordonnées OSRANE ont été échangées contre 112 052 232 actions.

2.3. Litige avec l'EHGO

Au cours du premier semestre 2019, l'EHGO a sollicité la résiliation du contrat ORNANE et le remboursement anticipé des obligations ORNANE, pour un montant total de 1,9 million d'€ en numéraire. AgroGeneration considère que cette demande est totalement injustifiée et la conteste devant le Tribunal de commerce de Paris.

3. Gestion des risques financiers

3.1. Risques politiques en Ukraine

Le Groupe mène la plupart de ses activités en Ukraine. Malgré son statut d'économie de marché, l'économie ukrainienne continue à présenter certaines caractéristiques d'une économie en transition. Parmi elles, on peut citer le faible niveau de liquidité des marchés de capitaux, un taux d'inflation relativement élevé, quoiqu'en recul (l'inflation des prix à la consommation a atteint 9,0 % au S1 2019 en glissement annuel, et devrait s'échelonner entre 6,3 et 6,5 % à la fin de l'exercice, pour tomber à env. 5 % dans les années à venir, alors que sa valeur s'élevait à 9,8 % en 2018), et le maintien de déséquilibres notables dans les comptes publics et le commerce international.



Les dernières prévisions de croissance du PIB pour 2019, qui reposent sur les résultats enregistrés par l'économie ukrainienne au S1 2019, s'établissent à 3,5 % et confirment l'amélioration en cours (2018 : 3,3 %, 2017 : 2,5 %, 2016 : 2,4 %). Le gouvernement ukrainien poursuit un programme complet de réformes structurelles visant, entre autres, à supprimer les déséquilibres de l'économie, des finances publics et de la gouvernance, à lutter contre la corruption et à réformer le système judiciaire, dans le but ultime d'assurer une croissance économique durable au pays. Parallèlement, le gouvernement s'est engagé à orienter sa politique dans la perspective d'une association avec l'Union européenne. Dans un avenir proche, la stabilisation de l'économie ukrainienne dépend du succès des actions entreprises par les autorités pour mener à bien le programme de réformes.

Bien que l'économie de l'Ukraine soit en train de se remettre de sa crise récente, elle enregistre une croissance nettement inférieure à son potentiel et aurait dû croître plus rapidement si l'on en juge par l'ampleur de la chute précédemment observée. Les bons résultats du S1 2019 s'ajoutent à l'optimisme grandissant suscité par l'élection de Volodymyr Zelensky à la présidence de l'Ukraine et le triomphe de son parti, Serviteur du peuple, dont les victoires écrasantes tiennent beaucoup à la promesse de changement.

La Facilité élargie de crédit mise à disposition par le FMI (17,5 milliards de \$) s'est traduite par une nette atténuation du risque de change dans le pays. Après une forte dévaluation de la hryvnia (UAH) en 2014-2015, période au cours de laquelle la devise nationale a perdu deux tiers de sa valeur, le taux de change est demeuré relativement stable en 2016-2018 (taux de change moyen de 27,2 en 2018). Quatre des huit tranches attendues de la part du FMI ont déjà été débloquées au bénéfice du pays pendant la période 2015-2017 (8,7 milliards de \$ au total en 2017, dont 1 milliard de \$ en avril 2017), et le programme a été suspendu au milieu de l'année 2017. Fin 2018, un nouveau programme de financement complémentaire, prévoyant trois tranches d'un montant cumulé de 3,9 milliards de \$, a été approuvé par le FMI. La première tranche de 1,4 milliard de \$ a déjà été débloquée pour l'Ukraine fin décembre 2018. Les tranches suivantes de 1,3 milliard de \$ chacune devraient l'être d'ici la fin 2019 sous réserve du respect de l'ensemble des conditions posées par le programme de financement, à savoir, la réforme du secteur énergétique, puis la fixation des cours sur le marché du gaz.

Les effets connus et estimables des événements précédents sur la situation financière et les résultats du Groupe au cours de l'exercice comptable ont été pris en compte en préparant les présents états financiers consolidés.

Après la cession d'actifs, finalisée au S1 2019, le Groupe détient la majorité des filiales d'exploitation agricole de l'oblast de Kharkiv en Ukraine, où, compte tenu de la stabilisation significative de la situation depuis 2016 déjà, le risque de durcissement de la confrontation et de conflit militaire a sensiblement régressé. Au 30 juin 2019, la valeur constatée des actifs du Groupe situés dans l'oblast de Kharkiv est de 54,4 M€. En 2019, les semis du Groupe dans l'oblast de Kharkiv représentent 56 425 ha.

La direction de la Société surveille les évolutions actuelles de son environnement et adopte les actions qui conviennent pour en minimiser les effets négatifs dans la mesure du possible. L'évolution défavorable des conditions politiques, macroéconomiques et/ou du commerce international serait de nature à pénaliser la situation financière et les résultats du Groupe d'une manière qui ne peut pas encore être déterminée.



3.2. Risques liés aux mutations de l'environnement juridique et fiscal

À l'heure actuelle, l'Ukraine ne dispose pas d'un système juridique complet lui permettant de stimuler et de consolider une économie de marché stable. Relativement récentes, ses lois fondamentales, dont les répercussions restent à évaluer à ce jour, sont sujettes à changement et souvent empreintes d'ambiguïté et d'incohérence. Bien que la transformation du cadre législatif du pays se déroule à vive allure, plusieurs lois fondamentales en sont toujours au stade de la discussion ou de l'adoption au Parlement ukrainien.

Les incertitudes tiennent également à la possibilité donnée aux différentes autorités réglementaires de réinterpréter une loi applicable, en particulier dans le domaine de la fiscalité, parfois avec effet rétroactif. À cela, s'ajoute le fait que l'efficacité du corpus législatif dépend de la mise en œuvre des décrets : or, soit ces derniers ne sont toujours pas promulgués (situation courante), ce qui crée des vides juridiques, soit ils le sont, mais leur contenu diffère sensiblement de celui des règles et conditions établies par la loi correspondante, ce qui nuit à la clarté des textes et occasionne de multiples conflits entre entreprises et pouvoirs publics.

Rien ne garantit que l'environnement juridique et fiscal dans lequel évolue la Société gagne en stabilité à brève échéance. Tant que l'Ukraine continue à faire évoluer son corpus de lois, il est probable que certaines de ses législations actuellement en vigueur changent, ce dont pourrait pâtir la Société.

3.3. Risques liés aux variations des taux de change

Les produits et charges du Groupe sont partiellement exposés aux variations des taux de change, en particulier de l'euro, du dollar américain et de la hryvnia.

Opérations en Ukraine

Le 9 juillet 2012, la Banque nationale d'Ukraine (BNU) a fixé le taux de change USD/hryvnia à 7 993 hryvnias pour 1 USD. Suite à la levée de cette mesure le 6 février 2014, la BNU a cessé de soutenir la hryvnia. Or, dans la conjoncture économique traversée par l'Ukraine, cette mesure a entraîné la chute du taux de change de la devise ukrainienne, qui a atteint 15,77 UAH/USD à la fin 2014. Au cours de la période allant de 2015 au premier semestre 2019, la hryvnia a continué à baisser pour passer à 26,17 UAH/USD.

La dévaluation de la hryvnia par rapport à l'euro est conforme au taux de change EUR/USD.

La législation ukrainienne concernant la hryvnia interdit l'utilisation de la plupart des instruments de couverture de taux de change disponibles dans d'autres pays. Les options, futures, forwards et swaps ne peuvent ainsi pas être utilisés en hryvnia. AgroGeneration se voit par conséquent dans l'impossibilité de couvrir activement son exposition aux fluctuations de la hryvnia sur les marchés financiers.

Le Groupe bénéficie néanmoins naturellement d'une couverture partielle contre le risque de taux de change USD/hryvnia. En effet, même s'ils sont libellés en UAH, les revenus tirés des récoltes, mais aussi certains coûts (semis, produits chimiques, pesticides, etc.) supportés par le Groupe dans le cadre de ses activités en Ukraine sont influencés par l'état du marché mondial des matières premières (où les transactions sont réalisées en USD). Dans le cas où les prix locaux ne s'ajusteraient pas automatiquement à ceux du marché international, le Groupe dispose de capacités de stockage suffisantes pour retarder ses ventes.



Enfin, le risque de change lié aux passifs libellés en USD affectés au financement des cultures est partiellement atténué par la réalisation de certaines ventes à l'export en USD.

Dettes financières

Analyse de la sensibilité au risque de taux d'intérêt

Si les taux d'intérêt (pour les emprunts à taux variable comme pour ceux à taux fixe) au 30 juin 2019 avaient été plus élevés / plus bas de 10 points de base, toutes les autres variables restant constantes, la charge d'intérêt de l'exercice aurait été plus élevée / plus faible de 580 k€ (30 juin 2018 : 659 k€).

Analyse de la sensibilité aux taux de change des devises étrangères

Les actifs et passifs monétaires du Groupe libellés en devises étrangères au 30 juin 2019 sont constitués d'emprunts et autres dettes libellés en dollars américains. Les autres actifs et passifs monétaires ne sont pas significatifs.

Si, au 30 juin 2019, le dollar américain avait diminué / augmenté de 10 % par rapport à l'euro, toutes les autres variables restant constantes, le bénéfice avant impôt du semestre aurait été plus faible / plus élevé de 2 298 k€.

3.4. Risques liés aux variations des prix des matières premières

En raison de son niveau de production de céréales, le Groupe est exposé aux fluctuations des prix des récoltes.

Depuis quelques années, les marchés agricoles se caractérisent par une forte volatilité des prix, qui dépendent des prix mondiaux, eux-mêmes principalement formés sur les bourses de produits agricoles. Les principaux facteurs affectant les prix sont les facteurs climatiques, les niveaux des prix de l'énergie et des matières premières, ainsi que le caractère saisonnier de la demande.

Le marché des denrées agricoles en Ukraine est soumis aux fluctuations des prix des denrées agricoles sur les marchés internationaux. Il est également soumis aux conditions de la demande locale et aux capacités d'exportation de l'Ukraine, en particulier lorsque des politiques de quotas sont établies, comme cela a été le cas en 2010. L'Ukraine étant membre de l'Organisation mondiale du commerce, ces quotas ne peuvent être qu'exceptionnels et de durée limitée, et justifiés uniquement par une réduction importante de la production à l'échelle du pays. Pour limiter ce risque, le Groupe a développé ses propres capacités de stockage, qui lui permettent de mieux gérer la cadence de commercialisation de sa production.

Le Groupe se couvre contre le risque lié aux prix en faisant des ventes à terme en Ukraine (ventes à prix fixe avec livraison à terme, libellées en dollars américains) au cours des mois précédant la récolte, de façon à verrouiller sa marge. Son objectif est d'être couvert à un taux d'environ 30 % à 40 % de sa production préalablement à la récolte.

3.5. Risques de liquidité pour le financement des cultures

Les principaux risques de liquidité découlent du caractère saisonnier de la production agricole. Les frais et les fonds de roulement nécessaires atteignent un pic au printemps, avant la récolte. Les entrées de



trésorerie, elles, se concentrent dans la deuxième moitié de l'année, après la récolte. Le Groupe remédie à ce caractère saisonnier en élargissant sa propre capacité d'entreposage, ce qui lui permet de vendre sa production toute l'année. De plus, l'équipe de direction contrôle le risque de liquidité en surveillant les indicateurs de performance clés, en particulier ceux concernant les flux de trésorerie.

Les sociétés doivent faire face à des problèmes de liquidité importants, en raison de la médiocrité des sources d'investissements étrangers et du faible niveau de la capacité d'emprunt auprès du système bancaire national.

Le Groupe poursuit sa collaboration avec la banque privée ukrainienne Alfa Bank Ukraine, qui a octroyé une ligne de crédit renouvelable de 20 M\$ (prenant en compte la diminution du périmètre du Groupe suite à la cession d'exploitations ; se reporter à la Note 2.1 pour plus de précisions), mobilisable en plusieurs tranches.

Outre les éléments précédents, le Groupe fait appel à d'autres sources de financement, comme les paiements anticipés de contrats à terme et le recours à des billets à ordre garantis et à l'allongement des délais de paiement par certains fournisseurs d'intrants. Ces instruments complémentaires apportent davantage de souplesse pour mener à bien les opérations habituelles pendant la saison des récoltes.

3.6. Risques de contrepartie

Le Groupe est exposé à des risques de crédit à travers sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, qui sont conservés sur des comptes à vue et auprès d'institutions financières, et ses crédits fournisseurs et créances clients, qui incluent les engagements envers les tiers. Les risques liés aux créances ne résident dans aucune contrepartie particulière. Bien que la Société bénéficie de lignes de crédit de la part de nombreux fournisseurs d'intrants pendant la saison, aucune ligne de crédit n'est garantie au préalable dans la mesure où le Groupe gère ses positions au cas par cas. Le Groupe travaille prioritairement avec des banques et des institutions financières détenues par de grands groupes internationaux.

3.7. Risques liés au rapatriement des capitaux

Les risques liés au rapatriement des capitaux proviennent des investissements réalisés par le Groupe dans ses filiales ukrainiennes. A ce jour, les groupes étrangers sont en mesure de rapatrier leur capital à travers des paiements de dividendes ou à travers le remboursement de prêts d'actionnaires sans implications fiscales. AgroGeneration finance la plupart de ses investissements en Ukraine grâce à des prêts d'actionnaires, généralement par l'intermédiaire de ses entités chypriotes. Les risques liés au rapatriement de capitaux sont liés à ces investissements. L'évolution de l'environnement politique en Ukraine ou à Chypre pourrait conduire à des restrictions sur le rapatriement des capitaux investis dans ce pays.

4. Principaux jugements et estimations comptables

La préparation des États financiers consolidés suppose l'utilisation de certaines estimations comptables critiques. Il exige aussi que la Direction fasse preuve de discernement dans l'application des méthodes de comptabilité du Groupe. Les domaines impliquant un haut degré de jugement ou de complexité, à savoir ceux dans lesquelles hypothèses et estimations sont importantes pour les états financiers consolidés, sont les suivants.



Les estimations et les jugements sont en permanence évalués en s'appuyant sur l'expérience historique et sur d'autres facteurs, y compris les attentes concernant les événements futurs jugés raisonnables eu égard aux circonstances.

4.1. Test de dépréciation sur les immobilisations incorporelles

Les actifs incorporels sont testés pour dépréciation à chaque date de clôture du bilan et à chaque fois qu'il y a des indications de dépréciation. Le résultat de cet exercice est hautement sensible à certaines hypothèses (coût moyen pondéré du capital, fluctuation du prix des matières premières, rendements).

4.2. Juste valeur des actifs biologiques et valeur de cession nette des produits d'agriculture

À chaque date de clôture du bilan, les actifs biologiques du Groupe sont comptabilisés à leur juste valeur moins les coûts de vente. Cette juste valeur des actifs biologiques varie en fonction des conditions climatiques pendant la croissance et la récolte, ainsi que du rendement potentiel et de l'évolution des prix. Tout changement de ces estimations pourrait conduire à un changement important dans le compte de résultat. Si les prévisions de l'équipe de direction au 30 juin 2019 avaient été supérieures/inférieures de 10 %, la juste valeur des actifs biologiques et la marge brute se seraient trouvées augmentées ou diminuées d'environ 3 374 k€.

Les produits d'agriculture récoltés par le Groupe et comptabilisés en « Produits agricoles » sont tout d'abord évalués à leur juste valeur à la date de la récolte. Ils sont ensuite réévalués à la plus faible des deux valeurs suivantes : la juste valeur et la valeur réalisable nette à la date de clôture du bilan. La valeur utilisée pour les produits agricoles dans l'estimation de la juste valeur au moment de la récolte, et retenue par conséquent pour la valeur réalisable nette à la date de clôture du bilan, est déterminée à partir des prix réels diminués des coûts de vente au point de récolte et des prix contractuels des récoltes vendues à l'avance.

4.3. Transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui sont réglées en instruments de capitaux propres

Le Groupe comptabilise le coût des rémunérations en actions accordées aux salariés en fonction de leur juste valeur à la date d'attribution. La juste valeur s'obtient en utilisant une méthode appropriée à la nature de l'octroi des actions, ce qui dépend des conditions spécifiques à cet octroi. Cela implique aussi de choisir les paramètres appropriés pour la méthode employée et de faire des hypothèses, en particulier concernant la durée de vie de l'option, la volatilité et le rendement de l'action.

4.4. Juste valeur des immobilisations

À compter du 1er janvier 2015, le Groupe applique un modèle de réévaluation à ses actifs corporels situés en Ukraine, tels que les bâtiments, constructions, machines et équipements.

Dans ce modèle, les immobilisations corporelles sont constatées à leur juste valeur déduction faite du cumul des dépréciations et des amortissements. Une dépréciation est constatée en compte de résultat, sauf si l'actif considéré est comptabilisé pour son montant réévalué, auquel cas, la dépréciation est traitée comme une réévaluation négative.



L'estimation de la juste valeur des immobilisations corporelles exige de faire preuve de jugement et d'utiliser des hypothèses. À chaque date de clôture, le Groupe procède à l'examen des facteurs macroéconomiques que sont, notamment, le taux d'inflation en Ukraine et la dépréciation de l'UAH, pour savoir si la valeur comptable des immobilisations incorporelles diffère substantiellement de leur juste valeur.

Compte tenu des résultats de l'examen, le Groupe a conclu que la valeur comptable des bâtiments, constructions, machines, équipements et autres immobilisations ne s'écartait pas sensiblement de leur juste valeur au 30 juin 2019.

5. Correction d'erreurs

Lors de la préparation des états financiers pour le premier semestre 2019 et de l'examen des performances de cette période, le Groupe a constaté l'existence d'inexactitudes dans les états financiers de 2018, portant sur l'estimation de la valeur de l'actif net des groupes destinés à être cédés et comptabilisée selon la norme IFRS 5 : le groupe a en effet omis de prendre en compte un événement postérieur à la date de clôture donnant lieu à ajustement, qui modifiait le périmètre des actifs cédés et, par contre-coup, la dépréciation de l'écart d'acquisition attribué en conséquence. L'impact sur la dépréciation de l'écart d'acquisition s'élevant à 2,1 M€, il aurait fallu prendre en considération un événement donnant lieu à des ajustements lors de l'établissement des États financiers clos au 31 décembre 2018. En conséquence, le montant des passifs détenus en vue de la vente a été surestimé, et celui de la dépréciation de l'écart d'acquisition attribué aux groupes destinés à être cédés et de la perte nette pour la période, sous-estimé.

Aucun impact n'est à signaler sur le total des flux de trésorerie liés à l'exploitation, aux opérations d'investissement et aux opérations de financement pour l'exercice clos au 31 décembre 2018.

Les tableaux ci-dessous synthétisent l'impact total sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2018.

Bilan consolidé :

(en milliers d'euros)

31 décembre 2018	Montant précédemment déclaré	Retraitement	Montant après retraitement
Total actifs	132 463	(2 114)	130 349
Total actifs des groupes destinés à être cédés et détenus en vue de la vente	25 522	(2 114)	23 408
Autres	106 941	-	106 941
Total passifs et capitaux propres	132 463	(2 114)	130 349
Résultat net de la période	(8 521)	(2 114)	(10 635)
Total passifs des groupes destinés à être cédés et détenus en vue de la vente	6 836	(2 447)	4 389
Fournisseurs et autres crédateurs courants	15 654	2 447	18 101
Autres	118 494	-	118 494



Compte de résultat consolidé et OCI :

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018

(en milliers d'euros)	Montant précédemment déclaré	Retraitement	Montant après retraitement
Résultat net d'impôt des activités poursuivies	(6 256)	-	(6 256)
Résultat net d'impôt des activités cédées (imputable au Groupe)	(2 265)	(2 114)	(4 379)
Résultat net de la période	(8 521)	(2 114)	(10 635)
Résultat global total	(7 501)	(2 114)	(9 615)

6. Événements postérieurs à la date de clôture

6.1. Cession d'une filiale

En octobre 2019, le Conseil d'administration a décidé de vendre la société VKD (Vinal Agro LLC) à cause des performances sous-optimales de l'actif. Le Groupe a signé une convention d'achat d'actions et reçu 1 M\$ de paiements à l'avance.

7. Principales règles et méthodes comptables

Les principales méthodes comptables appliquées sont résumées ci-dessous.

7.1. Référentiel comptable et modifications apportées aux méthodes comptables

Les États financiers consolidés intermédiaires résumés pour le semestre clos le 30 juin 2019 sont préparés conformément à l'IAS 34 « Information financière intermédiaire », adoptée par l'Union européenne. Ils ne comprennent pas l'ensemble des informations nécessaires à l'établissement des états financiers annuels complets et doivent être lus conjointement avec les États financiers consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

En vertu d'IAS 34, les Notes annexes aux présents États financiers consolidés intermédiaires résumés sont destinés à :

- mettre à jour les informations comptables et financières contenues dans les derniers États financiers consolidés publiés au 31 décembre 2018 ;
- inclure de nouvelles informations comptables et financières sur les événements et transactions significatifs survenus pendant la période.

À la seule exception des normes, des interprétations et des amendements entrés en vigueur au 1er janvier 2018, les principes comptables régissant la préparation des États financiers consolidés intermédiaires résumés sont identiques à ceux ayant servi à celle des États financiers consolidés pour l'exercice clos au 31 décembre 2018. Ils ont été établis conformément aux IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 30 juin 2019.



Les changements apportés aux méthodes comptables sont également censés être reflétés dans les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2019 et pour l'exercice clos à cette date.

(a) Normes et modifications d'application obligatoire dans l'Union européenne pour l'exercice financier clos au 30 juin 2019

- Amendements à la norme IAS 19 : Modification, réduction ou liquidation d'un régime
- Amendements à la norme IAS 28 : Intérêts à long terme dans des entreprises associées et des coentreprises
- Amendements à la norme IFRS 9 : Caractéristiques de remboursement anticipé avec rémunération négative
- Améliorations annuelles aux IFRS cycle 2015-2017
- Interprétation IFRIC 23 : Incertitude relative aux traitements fiscaux

Ces normes n'ont pas eu d'effet matériel sur les états financiers du Groupe.

(b) Normes et interprétations publiées par l'IASB mais pas encore approuvées par l'Union européenne

- Amendements aux normes IFRS 10 et IAS 28 : Vente ou apport d'actifs entre un investisseur et une entreprise associée ou une co-entreprise
- Amendements aux références au Cadre conceptuel dans les normes IFRS
- IFRS 17 : Contrats d'assurance
- Amendements aux normes IAS 1 et IAS 8 : Définition de la matérialité
- Amendements à la norme IFRS 3 : Définition d'une entreprise

L'impact potentiel des normes précédentes fait actuellement l'objet d'un examen.

7.2. Consolidation

(a) Filiales

Toutes les filiales sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle sont totalement consolidées. Par « contrôle », on entend la situation dans laquelle les conditions suivantes sont toutes réunies :

- l'exercice d'un pouvoir sur la filiale ;
- l'exposition, ou les droits qui y sont associés, aux retours sur investissement variables découlant des intérêts détenus dans la filiale ;
- la capacité à exercer son pouvoir pour influencer sur sa rentabilité.

Si les faits et les circonstances donnent à penser que l'une des trois composantes du contrôle répertoriées ci-dessus a changé, le Groupe procède à une nouvelle analyse pour savoir s'il contrôle toujours l'entité. La consolidation d'une filiale débute au moment où le Groupe en acquiert le contrôle et cesse lorsqu'il en perd le contrôle. Au 30 juin 2019, le Groupe n'exerce de contrôle conjoint sur aucune des entités de son périmètre de consolidation.

L'ensemble des soldes et transactions intra-Groupe, de même que les produits, charges et plus-/moins-values latentes inclus dans la valeur comptable nette des actifs et résultant de transactions intra-Groupe, sont éliminés en totalité.



(b) Comptabilisation des regroupements d'entreprises

Les acquisitions de filiales auprès de tiers (qui, au sens des IFRS, constituent des regroupements d'entreprises) sont constatées selon la méthode d'acquisition. À l'acquisition, l'actif, le passif et le passif éventuel d'une filiale sont évalués à leur juste valeur.

L'écart d'acquisition se définit quant à lui comme l'excédent de la somme formée de la contrepartie transférée, du montant des intérêts minoritaires dans la filiale acquise et de la juste valeur de l'éventuelle participation auparavant détenue par le Groupe dans la filiale acquise sur la valeur nette des montants de éléments identifiables de l'actif acquis, du passif et du passif éventuel à la date d'acquisition.

Dans le cas où, après réévaluation, les éléments identifiables de l'actif net attribuables au Groupe dépassent le coût de l'acquisition, la différence est constatée en gain d'acquisition dans le Compte de résultat consolidé.

7.3. Conversion des devises

(a) Devise fonctionnelle et devise de présentation

Les éléments inclus dans les États financiers de chaque entité du Groupe sont présentés dans la devise utilisée dans leur environnement économique respectif (« devise fonctionnelle »).

La devise fonctionnelle de la société-mère et des filiales chypriotes est l'euro (EUR), celle des filiales ukrainiennes la hryvnia (UAH).

La devise de présentation des États financiers consolidés est l'euro (EUR).

(b) Transactions en devises étrangères

Les opérations en devises étrangères sont converties en devise fonctionnelle sur la base du taux de change en vigueur à la date de la transaction. Les gains et pertes de change résultant de l'exécution de ces transactions et de la conversion en devise fonctionnelle au jour de clôture des actifs et passifs monétaires en devises étrangères sont enregistrés en produits et charges financiers au compte de résultat, à l'exception des écarts de change sur les comptes de trésorerie qualifiés de couverture de flux futurs et des couvertures d'investissement net en devises.

Les prêts intra-groupe à long terme accordés à une société étrangère et dont aucun remboursement n'est prévu ou probable dans un avenir proche sont classés en investissement net dans la société étrangère.

Si une filiale ayant le statut de société étrangère rembourse un prêt d'investissement net sans que cela n'entraîne de variation proportionnelle du pourcentage de participation de la société-mère, l'écart de conversion cumulé n'est pas reclassé des autres éléments du résultat global au compte de résultat.



(c) Conversion des États financiers exprimés en devise étrangère

Les comptes de résultat et les bilans de toutes les entités du Groupe qui ont une devise fonctionnelle différente de la devise de présentation (aucune n'ayant pour monnaie celle d'une économie hyper-inflationniste au 30 juin 2019) sont convertis dans la devise de présentation comme suit :

- les actifs et les passifs du bilan sont convertis au taux de change de la date de clôture ;
- les produits et les charges du compte de résultat sont convertis au taux de change en vigueur à la date de la transaction considérée (pour des raisons pratiques, le Groupe convertit les éléments de produits et de charges de chaque période présentée dans les états financiers en appliquant le taux de change moyen calculé au cours de la période comptable correspondante, si le résultat de la conversion ainsi réalisée se rapproche raisonnablement de celui obtenu en appliquant le taux de change en vigueur à la date de la conversion),
- les écarts de change résiduels sont comptabilisés dans une composante distincte des capitaux propres.

Le taux de change appliqué à la conversion des États financiers des filiales ukrainiennes est le suivant :

Taux de change pour 1 €	30 juin 2019		31 décembre 2018		30 juin 2018	
	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture	Moyen	Clôture
Hryvnia ukrainienne (UAH)	30,4535	29,7302	32,1289	31,7141	32,4297	30,5680
Dollar américain (USD)	1,1301	1,1362	1,1809	1,1454	1,2113	1,1672

Les taux utilisés pour la hryvnia et le dollar américain sont ceux qui sont en vigueur à la Banque nationale d'Ukraine (« BNU »).

Les écarts de change sur un élément monétaire faisant partie de l'investissement net de l'entité présentant les États financiers dans une activité à l'étranger sont comptabilisés en autres éléments du résultat global et reclassés des capitaux propres en compte de résultat lors de la sortie partielle ou totale de l'investissement net.

L'écart d'acquisition et les ajustements de la juste valeur constatés lors de l'acquisition d'une entité étrangère sont comptabilisés en actifs et passifs de l'entité étrangère et convertis au taux de change de clôture.

7.4. Immobilisations incorporelles

Les principales immobilisations incorporelles comptabilisées sont les écarts d'acquisition et les droits au bail. Elles ont été comptabilisées dans le cadre du processus de regroupement de sociétés.

Après sa première comptabilisation, l'écart d'acquisition est constaté à sa valeur initiale déduction faite du cumul des éventuelles dépréciations.

L'unité génératrice de trésorerie (UGT) retenue pour le test de dépréciation de l'écart d'acquisition correspond au segment opérationnel Ukraine.



Si l'écart d'acquisition fait partie intégrante d'une UGT et qu'une fraction de l'activité de cette unité est cédée, l'écart d'acquisition associé à l'activité cédée est inclus dans la valeur comptable de l'activité au moment de la détermination de la plus- ou moins-value de cession de l'activité. L'écart d'acquisition cédé dans ces circonstances est évalué sur la base des valeurs relatives de l'activité cédée et de la fraction de l'UGT conservée.

7.5. Immobilisations corporelles

À compter du 1er janvier 2015, le Groupe applique un modèle de réévaluation à ses immobilisations corporelles situées en Ukraine. Dans ce modèle, les immobilisations corporelles sont constatées à leur juste valeur déduction faite du cumul des dépréciations et des amortissements.

Il sera procédé à une réévaluation avec une régularité suffisante pour s'assurer que la valeur comptable ne diffère pas substantiellement de celle qui serait déterminée en utilisant la juste valeur à la date de clôture.

Le coût d'acquisition des immobilisations corporelles inclut toutes les dépenses directement attribuables à l'acquisition des actifs immobilisés. Les coûts ultérieurement capitalisés comprennent les dépenses importantes engagées pour les améliorations et les remplacements qui allongent la durée de vie utile des actifs ou en augmentent la capacité de génération de revenus. Toutes les autres réparations et travaux de maintenance sont comptabilisés en résultat pendant l'exercice comptable sur lesquels ils sont supportés. La valeur nette des composants à durée de vie limitée qui ont été remplacés est retirée de l'immobilisation corporelle.

Les immobilisations sont amorties linéairement sur leur durée de vie estimée :

- Bâtiments : 10 à 55 ans
- Machines et outillages : 5 à 30 ans
- Autres immobilisations corporelles : 3 à 30 ans.

Les installations techniques sont composées de matériel de production agricole immobile, essentiellement les séchoirs et les nettoyeurs. Les machines et les véhicules incluent d'autres équipements agricoles mobiles (tracteurs, moissonneuses-batteuses, semoirs, camions, etc.).

Leur durée d'utilité est réexaminée, et ajustée si nécessaire, à la clôture de chaque exercice. L'impact d'une variation par rapport à une estimation précédente est comptabilisé de manière prospective en changement d'estimation comptable.

La plus- ou moins-value réalisée sur la vente ou la cession d'une immobilisation corporelle correspond à la différence entre le produit de la vente et la valeur comptable de l'actif et est constatée dans le compte de résultat.

Les immobilisations en cours comprennent les coûts directement liés à la construction des immobilisations corporelles, y compris la valeur constatée de manière appropriée des frais généraux variables directement attribuables à leur construction. Les immobilisations en cours ne sont pas amorties. L'amortissement des immobilisations en cours commence lorsque les actifs sont prêts à être utilisés, c'est-à-dire à partir du moment où ils se trouvent dans le lieu et l'état qui leur sont nécessaires pour pouvoir être exploités de la manière prévue par la direction.



Lors de la vente ou de la sortie d'immobilisations réévaluées, l'excédent de réévaluation subsistant dans la réserve de réévaluation est directement transféré dans le report à nouveau. Un transfert n'est effectué de la réserve de réévaluation vers le report à nouveau que lorsqu'une immobilisation est sortie du bilan.

7.6. Dépréciation des actifs non financiers

Les actifs non-financiers autres que l'écart d'acquisition font l'objet d'un test de dépréciation chaque fois qu'un événement ou un changement de circonstances donne à penser que la valeur comptable peut ne pas être recouvrable.

Une perte de valeur est comptabilisée à raison de l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la plus élevée de la juste valeur de l'actif, diminuée des frais de vente, et de sa valeur d'utilité. Aux fins d'évaluer la perte de valeur, les actifs sont regroupés au plus bas niveau auquel il est possible d'identifier des flux futurs distincts (unité génératrice de trésorerie).

Une dépréciation est constatée immédiatement dans le Compte de résultat consolidé, sauf si l'actif considéré est comptabilisé pour son montant réévalué, auquel cas, la dépréciation est traitée comme une réévaluation négative.

7.7. Agriculture

(a) Définitions

Les méthodes comptables appliquées par le Groupe aux activités agricoles sont basées sur la norme IAS 41 « Agriculture ».

L'*activité agricole* se définit comme la transformation biologique d'actifs biologiques en produits agricoles ou en autres actifs biologiques.

Le Groupe classe les actifs biologiques en deux catégories : cultures dans les champs et bétail.

Les *produits agricoles* sont les produits de la récolte des actifs biologiques du Groupe et des produits tirés de l'élevage, à savoir, soit des céréales récoltées, soit du lait, de la viande ou d'autres produits d'élevage.

Le Groupe comptabilise un actif biologique ou un produit agricole lorsqu'il contrôle l'actif sous l'effet des événements passés et qu'il est probable que les avantages économiques futurs procurés par l'actif reviennent au Groupe et que la juste valeur du coût de l'actif peut être mesurée de manière fiable.

(b) Actifs biologiques

Les actifs biologiques sont évalués lors de la comptabilisation initiale et à chaque date de clôture à leur juste valeur diminuée des frais de vente, et la plus- ou moins-value en résultant portée au compte de résultat. Les frais de vente comprennent l'ensemble des coûts nécessaires pour vendre les actifs, y compris ceux qui le sont pour les mettre sur le marché.

Les actifs biologiques sont évalués à partir de la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus de la vente des actifs évalués en appliquant un taux déterminé par le marché. L'objectif du calcul de la valeur



actualisée des flux de trésorerie nets attendus est de déterminer la juste valeur d'un actif biologique. La différence entre la juste valeur diminuée des frais de vente et les coûts de production totaux est affectée aux actifs biologiques détenus en stock à chaque date de clôture et traitée en ajustement de la juste valeur.

Compte tenu de la méthode précédente, les principaux groupes d'actifs biologiques sont enregistrés comme suit :

(i) *Cultures dans les champs*

La juste valeur des cultures dans les champs est déterminée à partir des flux de trésorerie actualisés découlant de la vente des récoltes, et assortie d'une provision constituée au titre des coûts à engager et des risques à supporter pendant les étapes restantes du processus de transformation.

La juste valeur des Actifs biologiques de culture est déterminée, en plus d'autres estimations, d'après les conditions météorologiques, la qualité des sols, le potentiel de croissance, les rendements, les conditions de récolte et l'évolution des prix.

Au 30 juin 2019, le Groupe avait identifié le marché principal de chaque type d'actif biologique de culture ; il en mesure la juste valeur en se fondant sur ce qui suit :

pour la détermination des prix

- Évaluation par la Direction des futurs prix à la date de la récolte, rapprochés du prix FOB ukrainien ou des prix compensés sur les marchés occidentaux, à la date de clôture du bilan. Ces prix ont été défalqués des coûts de livraison FOB et des coûts de transport.

pour la détermination des rendements

- Évaluation par la Direction des rendements futurs des récoltes à partir des données les plus pertinentes et les plus récentes tirées d'études de récolte effectuées dans les champs.

Étant donné la nature de ces paramètres entrants, la juste valeur des actifs biologiques est classée au Niveau 3 défini par la norme IFRS 13. Tout changement d'une de ces évaluations peut se traduire par la constatation de changements importants des justes valeurs dans le compte de résultat.

(ii) *Animaux d'élevage*

La juste valeur des animaux d'élevage est déterminée à partir du prix de marché des animaux d'élevage d'âge similaire, de leur race et de leur valeur génétique. Le bétail, dont le prix ou la valeur déterminés sur le marché ne sont pas connus et dont les autres estimations de la juste valeur sont clairement considérées comme n'étant pas fiables, est comptabilisé à la valeur actualisée des flux de trésorerie nets attendus de la vente d'actifs évalués en appliquant un taux avant impôt déterminé par le marché.

Les actifs biologiques sont constatés en tant qu'actifs à court terme ou actifs immobilisés en fonction de leur cycle d'exploitation par le Groupe.

(c) *Produits agricoles*

Les produits agricoles récoltés par le Groupe sont comptabilisés initialement au jour de la récolte à leur juste valeur diminuée des frais de vente au moment de la récolte. Par la suite, ils sont comptabilisés en



stocks en tant que « Produits agricoles » et valorisés à la valeur la plus faible de la juste valeur à la date de la récolte et de la valeur nette réalisable. Cette valorisation à la valeur réalisable nette est comptabilisée sous la forme d'une dépréciation de stock (« Variation de la juste valeur des produits finis », cf. Note 13).

La juste valeur des produits agricoles lors de la récolte et leur valeur nette réalisable sont déterminées à partir des prix réels moins les coûts de vente à la date de la récolte et des prix contractuels des récoltes vendues à l'avance.

(d) En-cours (stocks d'en-cours)

Sont considérés comme des en-cours les coûts de préparation des sols qui, à la date de clôture, n'ont pas été semés (cas des semis de printemps en Ukraine : maïs, soja, tournesol, etc., valorisés au 31 décembre). Ces coûts de préparation des sols sont évalués sur la base des coûts historiques engagés par le Groupe.

7.8. Contrats de location, droits d'utilisation d'actifs et passifs de loyers

Les contrats de location sont comptabilisés, évalués et présentés conformément à la norme IFRS 16 . Le Groupe constate un droit d'utilisation d'actif et un passif de loyers à la date d'entrée en vigueur du contrat pour tous les contrats de location conférant le droit de contrôler l'utilisation de l'actif identifié pendant une période de temps donnée.

Le droit d'utilisation d'un actif est amorti en utilisant la méthode d'amortissement linéaire entre la date d'entrée en vigueur et la première des deux dates correspondant respectivement à la fin de la durée de vie utile du droit d'utilisation de l'actif et à l'échéance du contrat de location. En outre, le droit d'utilisation de l'actif subit périodiquement une dépréciation et est corrigé de certains retraitements du passif de loyers.

Le passif de loyers est initialement comptabilisé à la valeur actuelle des loyers qui ne sont pas payés à la date d'entrée en vigueur, actualisée au taux d'emprunt marginal du Groupe.

Les paiements de loyers inclus dans la comptabilisation du passif de loyers comprennent :

- les paiements fixes,
- les paiements de loyers variables qui dépendent d'un indice ou d'un taux, initialement constaté en utilisant l'indice ou le taux en vigueur à la date de prise d'effet ;
- les sommes qui doivent être payables au titre d'une garantie de valeur résiduelle ; et
- le prix d'exercice de l'option d'achat que le Groupe est raisonnablement certain d'exercer, le paiement de loyer pendant la période de renouvellement facultative si le Groupe est raisonnablement certain d'exercer une option de prorogation, et les pénalités pour résiliation anticipée d'un contrat de location, sauf si le Groupe est raisonnablement certain de ne pas procéder à sa résiliation anticipée.

Le Groupe a choisi de ne pas constater les droits d'utilisation d'actifs et les passifs de loyers pour les contrats de location de courte durée. Le Groupe comptabilise les paiements de loyers associés à ces contrats de location dans les charges en appliquant une méthode d'amortissement linéaire pendant la durée du contrat de location.



Montants comptabilisés en profit ou perte (pour activités poursuivies)

(en milliers d'euros)	Premier semestre 2019
Intérêts sur passifs de loyers	1 349
Paiements de loyers supplémentaires non contractuels et non inclus dans l'évaluation des passifs de loyers*	1 204
Produits de sous-location des droits d'utilisation d'actifs	86
Charges liées aux contrats de location de courte durée	160

* L'estimation des passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs repose sur les clauses contractuelles. Or, la majorité des contrats de location de terrains ayant été conclus séparément, il existe un décalage entre les clauses contractuelles et la conjoncture actuelle du marché. Les paiements effectués au profit des propriétaires sont supérieurs à ceux stipulés dans les contrats et reflètent la composante supplémentaire non contractuelle au sens d'IFRS 16. Cette composante supplémentaire est attribuable à la tendance croissante observable sur le marché.

La fraction supplémentaire des charges contractuelles de location de terrains aurait un effet de 5 373 k€ sur les dettes de location pour activités poursuivies au 30 juin 2019.

7.9. Subventions publiques

Les subventions publiques non conditionnées sont comptabilisées en résultat lorsqu'elles sont acquises.

Si une subvention publique est conditionnée, le Groupe l'enregistre en résultat lorsque les conditions relatives à son obtention sont réunies (subventions environnementales d'aide locale) et tant que l'aide reçue est constatée au passif.

7.10. Stocks

(a) Matières premières et autres fournitures

Les stocks sont enregistrés à la valeur la plus faible du coût et de la valeur réalisable nette. Les coûts comprennent les matières premières et, le cas échéant, les charges directes de main-d'œuvre et les frais généraux supportés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent.

Le coût est calculé à partir de la méthode du coût moyen pondéré. La valeur réalisable nette correspond au prix de vente estimé, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts à engager pour la mercatique, la vente et le distribution.

(b) Produits finis (produits agricoles)

Cf. Note 7.8 (c) – Agriculture.

(c) En-cours

Cf. Note 7.8 (d) – Agriculture.



7.11. Capital social

Les actions ordinaires sont classées en fonds propres. Les coûts marginaux directement imputables à l'émission de nouvelles actions ou à l'exercice de nouvelles options sont imputés directement en capitaux propres en déduction de la prime d'émission, nette de tous les effets fiscaux.

7.12. Impôts courants et différés

(a) Régime fiscal général

La charge d'impôt courant est calculée sur la base des législations fiscales en vigueur totalement ou pratiquement à la date de clôture dans les pays où les sociétés du Groupe opèrent et génèrent un résultat taxable.

Le taux d'imposition applicable au 30 juin 2019 est de 33,33 % en France, 18 % en Ukraine (voir (b) Régime fiscal des sociétés agricoles en Ukraine) et 12,5 % à Chypre.

Les mesures de la réforme fiscale appliquée en France en 2016 prévoyaient une réduction progressive du taux ordinaire d'imposition sur les sociétés de 33,33 % à 28 %. La Loi de finances pour 2018 prévoit une nouvelle réduction progressive du taux de l'impôt sur les sociétés à 25 %, pleinement applicable aux exercices financiers ouverts en 2022. Le calendrier d'application de la réduction progressive est le suivant :

- en 2018, un taux d'impôt sur les sociétés de 28 % s'appliquera aux bénéficiaires imposables dans la limite de 500 000 €, et un taux d'impôt sur les sociétés de 33 % aux bénéficiaires supérieurs à 500 000 € ;
- pour les exercices financiers ouverts à compter du 1er janvier 2019, le taux ordinaire de l'impôt sur les sociétés sera ramené à 31 %, étant précisé que les 500 000 premiers euros de bénéfice seront taxés à hauteur de 28 % ;
- pour les exercices financiers ouverts à compter du 1er janvier 2020, le taux de l'impôt sur les sociétés de 28 % deviendra le nouveau « taux ordinaire » (pour tous les bénéficiaires) ;
- pour les exercices financiers ouverts à compter du 1er janvier 2021, le taux ordinaire de l'impôt sur les sociétés sera réduit à 26,5 % ;
- pour les exercices financiers ouverts à compter du 1er janvier 2022, le taux ordinaire de l'impôt sur les sociétés sera réduit à 25 %.

L'impôt différé est déterminé sur la base du taux d'imposition et de la réglementation fiscale en vigueur ou en vigueur en substance à la date de clôture et qui sont susceptibles d'être appliqués lorsque l'actif d'impôt différé sera réalisé ou le passif d'impôt différé réglé.

L'impôt différé est comptabilisé selon la méthode du report variable au titre des différences temporelles découlant de l'écart entre la valeur comptable des actifs et des passifs figurant dans les états financiers consolidés et la base fiscale correspondante dans le calcul du bénéfice imposable. Les passifs d'impôts différés sont généralement constatés pour toutes les différences temporelles imposables, et les actifs d'impôts différés comptabilisés dans la mesure où existe un bénéfice imposable sur lequel peuvent s'imputer les différences temporelles déductibles.



Toutefois, l'impôt différé n'est pas constaté si, lors de la comptabilisation initiale d'un actif ou d'un passif à la date d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises, cette transaction n'a pas d'implication pour le revenu comptable ou pour le revenu imposable.

L'impôt différé est comptabilisé en produit ou en charge au compte de résultat, sauf lorsqu'il se rapporte à des éléments directement crédités ou débités dans les capitaux propres, auquel cas, il est également enregistré en capitaux propres.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est révisée à la fin de chaque période comptable et réduite dans la mesure où il n'est plus probable que les bénéfices imposables soient suffisants pour permettre la réalisation de tout ou partie de l'actif.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés lorsque :

- le Groupe dispose d'un droit juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés pour les actifs d'impôts courants et les passifs d'impôts courants ;
- le Groupe a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément ;
- Les actifs d'impôts différés et les passifs d'impôts différés concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale au cours de chaque période future durant laquelle il est prévu de régler ou de récupérer des passifs et des actifs d'impôts différés d'un montant significatif.

(b) Régime fiscal des sociétés agricoles en Ukraine

En Ukraine, une société est automatiquement considérée comme un producteur agricole si au moins 75 % de ses revenus de l'année fiscale précédente proviennent de la vente de produits agricoles. Dans ce cas, une entreprise agricole bénéficie de dispositions fiscales spécifiques.

Depuis le 1er janvier 2017, le régime de TVA privilégié applicable aux entreprises agricoles est abrogé. Pour en savoir plus, se reporter aux États financiers consolidés au 31 décembre 2016.

Impôt sur les sociétés : les entreprises agricoles ne sont pas soumises à l'impôt sur le revenu des sociétés mais à un impôt foncier qui est calculé sur la base d'un pourcentage de la valeur des terrains servant à la production agricole. Les coûts apparentés correspondants sont classés dans le poste « Coût des ventes ».

Parmi les 21 entités juridiques contrôlées par le Groupe en Ukraine au 30 juin 2019, 7 sont impliquées dans la production agricole et sont éligibles aux dispositions fiscales spécifiques réservées en 2019 aux entreprises agricoles d'Ukraine.

7.13. Avantages du personnel

(a) Engagements de retraite

Le Groupe ne gère aucun régime de retraite significatif. Les cotisations versées aux caisses de retraite locales sont traitées en avantages définis.



(b) Indemnités de fin de contrat

Les indemnités de fin de contrat sont exigibles chaque fois que le contrat de travail d'un salarié est résilié par le Groupe avant l'âge légal de départ en retraite ou qu'un salarié accepte un départ volontaire en échange de leur versement. Le Groupe comptabilise ces indemnités lorsqu'il s'est manifestement engagé, soit à résilier le contrat de travail de salariés conformément à un plan formel détaillé sans aucune possibilité de retrait, soit à accorder des indemnités de fin de contrat à titre d'incitation à un départ volontaire. Le montant des indemnités arrivant à échéance plus de douze (12) mois après la date de clôture est actualisé.

7.14. Provisions

Une provision doit être constituée si le Groupe en a l'obligation (juridique ou implicite) au titre d'un événement antérieur et qu'il est à la fois probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation puisse donner lieu à une estimation fiable. Les futures pertes opérationnelles ne donnent lieu à la constitution d'aucune provision.

7.15. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires représente les produits des activités ordinaires. Ces produits sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir pour la vente de biens ou de services dans le cadre des activités ordinaires du Groupe.

Les produits des activités ordinaires présentées pour les activités ukrainiennes du Groupe excluent la collecte de la TVA sur les ventes.

Ces mêmes produits des activités agricoles sont présentés nets des remises, rabais et ristournes, et après élimination des ventes intra-Groupe.

Le chiffre d'affaires est comptabilisé dès lors qu'il est probable que les avantages économiques reviennent au Groupe et que son montant puisse être évalué de manière fiable.

Les critères spécifiques suivants doivent également être réunis avant toute comptabilisation du chiffre d'affaires :

- Vente de biens et de produits finis : le chiffre d'affaires est comptabilisé si les risques et les avantages significatifs inhérents à la propriété des biens à revendre et des produits finis ont été transférés à l'acheteur, que le montant du chiffre d'affaires peut être évalué de façon fiable et que le Groupe ne continue à être impliqué ni dans la gestion telle qu'elle incombe normalement au propriétaire, ni dans le contrôle effectif des biens cédés. Le transfert des risques, qui intervient au moment de la livraison ou de l'expédition, varie selon les dispositions du contrat passé avec le client.
- Fourniture de services : le chiffre d'affaires est comptabilisé dans la période comptable au cours de laquelle les services sont rendus.

Le chiffre d'affaires du Groupe provient pour l'essentiel de la vente de produits agricoles.



7.16. Rémunérations en actions

La juste valeur des services considérés comme ayant été reçus en échange des instruments de capitaux propres (bons de souscription) émis est inscrite dans les charges au compte de résultat de l'exercice et dans les autres réserves dans les capitaux propres durant la période d'acquisition des droits (entre la date d'attribution des bons de souscription et la date d'acquisition définitive des droits relatifs à ces instruments). La juste valeur des services reçus est déterminée sur la base de la juste valeur (valeur de marché) des instruments de capitaux propres attribués à leur date d'attribution.



8. Information sectorielle

Le Groupe compte un segment opérationnel en Ukraine, composé de 15 entités juridiques exploitant environ 70 000 hectares de terres cultivables.

9. Immobilisations incorporelles et droits au bail

(en milliers d'euros)	Valeur brute				Amortissements				Valeur nette			
	Écart d'acquisition (1)	Droits au bail (2)	Autres (3)	Total	Écart d'acquisition	Droits au bail	Autres	Total	Écart d'acquisition	Droits au bail	Autres	Total
31 décembre 2017	35 644	4 929	563	41 136	-	(3 050)	(322)	(3 372)	35 644	1 879	241	37 764
Ajustement à l'ouverture IFRS 16	-	(4 929)	-	(4 929)	-	3 050	-	3 050	-	(1 879)	-	(1 879)
Variation de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Acquisitions	-	-	41	41	-	-	-	-	-	-	41	41
Amortissements	-	-	-	-	(2 457)	-	(55)	(2 512)	(2 457)	-	(55)	(2 512)
Écart de conversion	149	-	21	170	-	-	(11)	(11)	149	-	10	159
Cessions	-	-	(2)	(2)	-	-	2	2	-	-	-	-
Transfert vers actifs détenus en vue de la vente	(9 895)	-	(73)	(9 968)	2 457	-	42	2 499	(7 438)	-	(31)	(7 469)
31 décembre 2018 –retraité (Note 5)	25 898	-	550	26 448	-	-	(344)	(344)	25 898	-	206	26 104
Variation de périmètre	(3 197)	-	(8)	(3 205)	-	-	5	5	(3 197)	-	(3)	(3 200)
Acquisitions	-	-	4	4	-	-	-	-	-	-	4	4
Amortissements	-	-	-	-	-	-	(26)	(26)	-	-	(26)	(26)
Écart de conversion	187	-	30	217	-	-	(13)	(13)	187	-	17	204
Cessions	-	-	(2)	(2)	-	-	-	-	-	-	(2)	(2)
30 juin 2019	22 888	-	574	23 462	-	-	(378)	(378)	22 888	-	196	23 084

Au 30 juin 2019, le Groupe n'a identifié aucun indicateur de dépréciation.



10. Droits d'utilisation d'actifs (terrains)

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
1er janvier 2018	15 421	-	15 421
Ajustement à l'ouverture pour droits au bail IFRS 16	1 879	-	1 879
Acquisitions	1 056	-	1 056
Amortissements	-	(2 766)	(2 776)
Écart de conversion	989	36	953
Autres variations	167	-	167
Transfert vers actifs détenus en vue de la vente	(4 629)	805	(3 824)
31 décembre 2018	14 883	(1 997)	12 886
Acquisitions	408	-	408
Cessions	(48)	26	(22)
Amortissements	-	(1 021)	(1 021)
Écart de conversion	964	(152)	812
Autres variations	485	71	556
Variation de périmètre	(2 108)	187	(1 921)
30 juin 2019	14 584	(2 886)	11 698



11. Immobilisation corporelles

(en milliers d'euros)	Valeur brute				Amortissements				Valeur comptable nette					
	Constructions	Machines agricoles et autres	Droits d'utilisation d'actifs	En cours et préparations	Total	Constructions	Machines agricoles et autres	Droits d'utilisation d'actifs	Total	Constructions	Machines agricoles et autres	Droits d'utilisation d'actifs	En cours et préparations	Total
31 décembre 2017	12 283	20 972	-	142	33 397	-	(8)	-	(8)	12 283	20 964	-	142	33 389
Ajustement à l'ouverture IFRS 16	-	(2 845)	4 134	-	1 289	-	-	-	-	-	(2 845)	4 134	-	1 289
Acquisitions	235	579	4	50	868	-	-	-	-	235	579	4	50	868
Amortissements	-	-	-	-	-	(1 157)	(5 314)	(883)	(7 354)	(1 157)	(5 314)	(883)	-	(7 354)
Écart de conversion	691	1 026	229	7	1 953	(15)	(68)	(11)	(94)	676	958	218	7	1 859
Cessions	(110)	(447)	-	(40)	(597)	3	78	-	81	(107)	(369)	-	(40)	(516)
Autres mouvements	18	581	226	(99)	726	-	(29)	29	-	18	552	255	(99)	726
Transfert vers actifs détenus en vue de la vente	(3 357)	(814)	-	(40)	(4 211)	303	195	-	498	(3 054)	(619)	-	(40)	(3 713)
31 décembre 2018	9 760	19 052	4 593	20	33 425	(866)	(5 146)	(865)	(6 877)	8 894	13 906	3 728	20	26 548
Variation de périmètre	(1 603)	(212)	-	37	(1 778)	106	73	-	179	(1 497)	(139)	-	37	(1 599)
Acquisitions	301	283	13	129	726	-	-	-	-	301	283	13	129	726
Amortissements	-	-	-	-	-	(379)	(2 283)	(460)	(3 122)	(379)	(2 283)	(460)	-	(3 122)
Écart de conversion	620	1 259	288	5	2 172	(64)	(392)	(67)	(523)	556	867	221	5	1 649
Cessions	-	(453)	-	(36)	(489)	-	202	-	202	-	(251)	-	(36)	(287)
Autres mouvements	3	59	(332)	(14)	(284)	-	(4)	8	4	3	55	(324)	(14)	(280)
30 juin 2019	9 081	19 988	4 562	141	33 772	(1 203)	(7 550)	(1 384)	(10 137)	7 878	12 438	3 178	141	23 635

Les immobilisations corporelles comprennent des actifs détenus et loués.

(en milliers d'euros)

30 juin 2019

Immobilisations corporelles détenues	20 457
Droits d'utilisation d'actifs	3 178
Total immobilisations corporelles	23 635

Le Groupe loue des terrains et des constructions, véhicules et machines. Les informations relatives aux contrats de location aux termes desquels le Groupe est preneur sont présentées ci-dessous.



Droits d'utilisation d'actifs

(en milliers d'euros)	Terrains	Bâtiments	Machines agricoles	Total
Total au 1er janvier 2018	15 421	1 289	2 845	19 555
Droits au bail reclassés	1 879	-	-	1 879
Transfert vers immobilisations corporelles détenues	-	-	(340)	(340)
Acquisitions	1 056	581	4	1 641
Dotation aux amortissements pour l'exercice	(2 766)	(459)	(424)	(3 649)
Écart de conversion	953	67	151	1 171
Autres variations	167	14	-	181
Transfert vers actifs détenus en vue de la vente	(3 824)	-	-	(3 824)
Total au 31 décembre 2018	12 886	1 492	2 236	16 614
Transfert vers immobilisations corporelles détenues	-	-	(56)	(56)
Acquisitions	408	-	13	421
Cessions	(22)	-	-	(22)
Dotation aux amortissements pour l'exercice	(1 021)	(274)	(186)	(1 481)
Écart de conversion	812	78	143	1 033
Autres variations	556	(268)	-	288
Variation de périmètre	(1 921)	-	-	(1 921)
Total au 30 juin 2019	11 698	1 028	2 150	14 876

Contrats de location de bâtiments (surtout loyers de bureaux).

Contrats de location de machines et d'équipements (surtout loyers de machines agricoles).

Contrats de location de terrains (surtout loyers de terrains affectés à un usage agricole).

La valeur nette comptable des actifs corporels nantis au 30 juin 2019 s'élève à 6 967 k€ (2 427 k€ sur les bâtiments et 4 540 k€ sur les machines agricoles et d'autres immobilisations corporelles).



12. Actifs financiers

(en milliers d'euros)	<u>Non courants</u>			<u>Total</u>
	<u>Filiales</u>	<u>Autres</u>	<u>Dépôts</u>	
	<u>non consolidées</u>	<u>actifs</u>		
	<u>(1)</u>	<u>financiers</u>	<u>à terme (3)</u>	
31 décembre 2017	60	170	-	230
Acquisition d'immobilisations financières	-	364	1 653	2 017
Cession d'immobilisations financières	(28)	(479)	(720)	(1 227)
Autres mouvements	-	-	4	4
Variation de taux de change	2	-	-	2
Amortissements	22	-	-	22
Transfert vers actifs détenus en vue de la vente	-	-	(31)	(31)
31 décembre 2018	56	55	906	1 017
Variation de périmètre	-	-	(799)	(799)
Acquisition de filiales	-	-	-	-
Acquisition d'immobilisations financières	-	118	919	1 037
Cession d'immobilisations financières	-	(63)	(897)	(960)
Autres mouvements	-	(50)	-	(50)
Variation de taux de change	4	1	42	47
Amortissements	-	-	-	-
Transfert vers actifs détenus en vue de la vente	-	-	-	-
30 juin 2019	60	61	171	292

(1) Les filiales non-consolidées incluent 8,96 % des actions d'AgroFarm, acquise en mars 2013.

(2) Les « Autres immobilisations financières » correspondent principalement à un dépôt fait auprès d'un intermédiaire financier spécialisé, dans le cadre d'un contrat de liquidité concernant des transactions sur l'action AgroGeneration sur le marché Alternext du NYSE Euronext. Ce contrat est en place depuis le 1er mars 2010, date à laquelle la valeur AgroGeneration a été admise sur le marché Alternext. Il est conforme au code d'éthique de l'AFEI approuvé par l'AMF par la décision du 11 septembre 2006.

Le montant alloué à ce contrat de liquidité est de 800 k€ au 30 juin 2019. Au cours du premier semestre 2019, et dans le cadre de l'exercice du contrat de liquidité, 700 000 titres ont été achetés au prix moyen de



0,133 €, et 850 000 titres ont été vendus au prix moyen de 0,139 €. 410 000 actions ont été restituées au Groupe.

Au 30 juin 2019, la situation du contrat est la suivante :

- en tout, le Groupe détenait 592 678 actions pour un montant total de 73 k€ (0,1225 €/action) en vertu de son contrat de liquidité.
- Les liquidités disponibles en vertu de ce contrat s'élevaient à 40 k€ (elles sont présentées dans les « Autres actifs financiers » dans l'état ci-dessus).

(3) Au 30 juin 2019, le Groupe détenait des dépôts à terme.

Rapprochement des mouvements d'actifs financiers et des flux de trésorerie découlant des activités financières :

(en milliers d'euros)	Actifs financiers		Total
	Actifs financiers non courants	Actifs financiers courants	
Total au 31 décembre 2018	111	906	1017
Achat / vente d'actions propres	(50)	-	(50)
Acquisition d'immobilisations financières	118	919	1037
Cession d'immobilisations financières	(63)	(897)	(960)
Variation de périmètre		(799)	(799)
Ajustements de change	5	42	47
Total au 30 juin 2019	121	171	292

13. Stocks

(en milliers d'euros)	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette	Valeur brute	Amortissements	Valeur nette
Matières premières et autres	2 180	(8)	2 172	1 908	(24)	1 884
Stock d'encours	278	-	278	5 983	-	5 983
Produits agricoles	3 412	(113)	3 299	17 850	(273)	17 577
Total	5 870	(121)	5 749	25 741	(297)	25 444

Les **matières premières et autres fournitures** correspondent aux intrants à utiliser dans la campagne agricole 2019-2020, y compris les achats de semis, d'engrais, de carburant, de pièces détachées et de produits d'autres fournisseurs. Les **encours** incluent les coûts accumulés avant les semis.

Au 30 juin 2019, le stock de **produits agricoles**, qui représente 3 299 k€, se compose principalement de 20 310 tonnes de céréales provenant de la récolte de 2019 (93 238 tonnes au 31 décembre 2018).



L'**amortissement** représente la perte de valeur des stocks, évalués à la valeur réalisable nette à la date de clôture.

Au 30 juin 2019, 3 071 k€ (19 076 tonnes) de produits finis (cf. Note 14 Actifs biologiques) ont été nantis pour la ligne de crédit court terme (14 611 k€ (73 821 tonnes) de matières premières et d'autres fournitures étaient nanties au 31 décembre 2018).

14. Actifs biologiques

(en milliers d'euros)	30 juin 2019			31 décembre 2018		
	Actifs biologiques au coût d'acquisition	Ajustement à la juste valeur	Juste valeur	Actifs biologiques au coût d'acquisition	Ajustement à la juste valeur	Juste valeur
Non courants						
Cultures dans les champs	-	-	-	-	-	-
Animaux d'élevage	157	(32)	125	146	(38)	108
Total actifs biologiques non courants	157	(32)	125	146	(38)	108
Courants						
Cultures dans les champs	26 557	(1 455)	25 102	6 045	5 321	11 366
Animaux d'élevage	235	(129)	106	245	(123)	122
Total actifs biologiques courants	26 792	(1 584)	25 208	6 290	5 198	11 488
TOTAL ACTIFS BIOLOGIQUES	26 949	(1 617)	25 332	6 436	5 160	11 596

Les actifs biologiques du Groupe sont des céréales et des plantes oléagineuses, qui sont déjà plantées au 30 juin 2019 pour être récoltées au cours du second semestre 2019 en Ukraine. Ils incluent également le bétail, formé de vaches à viande et d'autres bovins.

Les actifs biologiques du Groupe sont mesurés à la juste valeur diminuée des coûts de vente estimés et relèvent du niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur (pour plus de détails, cf. Note 7.7). À la date de clôture du bilan, la juste valeur des **cultures sur pied** est déterminée sur la base de la surface plantée et des intrants inobservables significatifs suivants au 30 juin 2019 :

- Prix des cultures
- Rendement des cultures (tonnes par hectare)
- Coûts de production anticipés



	<u>30 juin 2019</u>				<u>31 décembre 2018</u>			
	Surface cultivée (en hectares)	Rendements moyens attendus (t/ha)	Prix moyen (EUR/t)	Juste valeur (en kEUR)	Surface cultivée (en hectares)	Rendements moyens attendus (t/ha)	Prix moyen (EUR/t)	Juste valeur (en kEUR)
Blé d'hiver	24 951	4,1	128	10 806	31 296	4,7	137	9 926
Orge d'hiver	515	3,9	120	204	515	4,6	136	135
Colza d'hiver	2302	2,5	338	1 666	2302	3,0	347	1 282
Orge de printemps	1 027	2,8	120	225				
Maïs	4 275	6,6	121	2 164				
Tournesol	19 022	1,9	280	7 775				
Pois	1 112	1,6	156	199				
Pois chiche	2 730	1,2	244	594				
Soja	3 880	2,0	273	1 336				
Autres	347			133				
TOTAL	60 161			25 102	34 114			11 343

Si les prévisions de l'équipe de direction au 30 juin 2019 avaient été supérieures/inférieures de 10 %, la juste valeur des actifs biologiques et la marge brute se seraient trouvées augmentées ou diminuées d'environ 3 086 k€.

Les intrants inobservables significatifs utilisés dans la mesure de la juste valeur du **bétail** sont les suivants :

- Nombre moyen de têtes et poids moyen
- Entrées futures attendues procurées par le bétail



Le tableau suivant représente les mouvements d'actifs biologiques pour les exercices clos aux 31 décembre 2018 et 30 juin 2019 :

(en milliers d'euros)	Cultures	Animaux d'élevage	TOTAL
Valeur comptable au 31 décembre 2017	15 887	229	16 116
<i>Actifs biologiques courants</i>	15 887	158	16 045
<i>Actifs biologiques non courants</i>	-	71	71
Reclassement des en-cours d'ouverture en actifs biologiques (après semis)	6 419	-	6 419
Coûts engagés sur la période	42 649	221	42 870
Variation de stocks liée à la récolte	(61 402)	(107)	(61 509)
Gain / perte lié au changement de la juste valeur	11 965	(113)	11 852
<i>Y compr. résultat net d'impôt des activités poursuivies</i>	9 932	(113)	9 819
<i>Y compr. résultat net d'impôt des activités cédées</i>	2 033	-	2 033
Transfert vers actifs détenus en vue de la vente	(5 317)	(11)	(5 328)
Écart de conversion	1 165	11	1 176
Valeur comptable au 31 décembre 2018	11 366	230	11 596
<i>Actifs biologiques courants</i>	11 366	122	11 488
<i>Actifs biologiques non courants</i>	-	108	108
Reclassement des en-cours d'ouverture en actifs biologiques (après semis)	5 424	-	5 424
Coûts engagés sur la période	16 922	130	17 052
Variation de stocks liée à la récolte	(3 020)	(90)	(3 110)
Gain / perte lié au changement de la juste valeur	(5 095)	(55)	(5 960)
Variation de périmètre	(976)	-	(976)
Écart de conversion	1 291	15	1 306
Valeur comptable au 30 juin 2019	25 102	230	25 332
<i>Actifs biologiques courants</i>	25 102	106	25 208
<i>Actifs biologiques non courants</i>	-	124	124

Au 30 juin 2019, 20 033 k€ (soit 53 614 ha) d'actifs biologiques ont été nantis pour la ligne de crédit court terme (contre 11 360 k€, soit 34 613 ha, au 31 décembre 2018).



15. Clients et autres créances

(en milliers d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Créances clients	136	655
Avances versées (1)	367	252
Autres créances (3)	3 665	112
Créances sociales et fiscales (hors créances de TVA)	982	777
Créances de TVA (2)	2 455	430
Charges constatées d'avance	102	46
Clients et autres créances	7 707	2 272

	30 juin 2019	31 décembre 2018
Devise :		
Libellé en EUR	215	192
Libellé en USD	3 444	510
Libellé en UAH	4 049	1 570
Clients et autres créances	7 707	2 272

L'exposition maximale au risque représenté par les créances à la date de clôture du bilan correspond à la juste valeur de chaque classe de créances mentionnée ci-dessus. Le Groupe n'a pas de collatéral pour couverture.

(1) Les avances versées correspondent à des prépaiements auprès des fournisseurs d'intrants pour la récolte de 2019.

(2) Les créances de TVA se décomposent pour l'essentiel en :

2 316 k€ représentant la TVA déductible des entités ukrainiennes reçue lors des achats ;

127 k€ se rapportant à la TVA déductible d'AgroGeneration SA.

(3) Les autres créances comprennent 3 361k € de produit en espèces provenant de la vente de fermes, mis sur le compte séquestre

16. Trésorerie et équivalents de trésorerie

(en milliers d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Disponibilités	3 004	1 074
Valeurs mobilières de placement	-	-
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3 004	1 074



Le poste Trésorerie et équivalents de trésorerie est libellé dans les monnaies ci-dessous au 30 juin 2019 :

(en milliers d'euros)	30 juin 2019		31 décembre 2018	
	Trésorerie et équivalents de trésorerie		Trésorerie et équivalents de trésorerie	
Devise :				
Libellé en EUR		90		58
Libellé en USD		2 780		578
Libellé en UAH		134		438
Total		3 004		1 074

17. Emprunts et passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs

(en milliers d'euros)	30 juin 2019					31 décembre 2018				
	Non courants	Courants			TOTAL	Non courants	Courants			TOTAL
		Emprunts	Emprunts	Intérêts			Total	Emprunts	Intérêts	
OSRANE (1)	-	-	-	-	-	-	1 090	1 174	2 264	2 264
ORNANE (2)	-	776	-	776	776	-	1 840	-	1 840	1 840
Contrats de location financiers (3)	1 101	399	-	399	1 500	528	773	-	773	1 301
Passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs (3)	12 411	1 667	1108	2 775	15 186	12 359	1 742	10	1 752	14 111
Emprunts bancaires (4)	-	22 122	190	22 132	22 312	-	31 016	282	31 298	31 298
Autres dettes financières (5)	-	7 631	1 172	8 803	8 803	-	6 406	766	7 172	7 172
Total emprunts	13 512	32 595	2 470	35 065	48 577	12 887	42 867	2 232	45 099	57 986

(1) Au 30 juin 2019, les OSRANE ont été entièrement converties en actions.

(2) Se reporter à la Note 2.1 des États financiers consolidés au 31 décembre 2018 pour la description et les détails des ORNANE, et au tableau ci-dessous pour les caractéristiques tranche par tranche.

(3) Les paiements de loyers courants et non courants sont comptabilisés à la valeur présente des paiements de loyers minimaux futurs.

(4) Les emprunts bancaires ont respectivement été souscrits auprès d'Alfa Bank Ukraine (21,3 M€) et de First Ukrainian International Bank (FUIB) (0,82 M€).

Dans le cadre des emprunts auprès d'Alfa Bank Ukraine, le Groupe a mis en nantissement une partie de ses actifs courants et actifs immobilisés, en particulier :



- certaines des immobilisations (Bâtiments et Machines agricoles ; cf. Note 11), dont certains nantissements constitués auprès de FUIB
- des dépôts à court terme (cf. Note 12)
- certains des actifs biologiques (cf. Note 14).
- des participations dans des filiales en Ukraine et à Chypre,
- une partie des stocks (cf. Note 13),

Tous les dépôts à terme des filiales ukrainiennes sont mis en nantissement de passifs au titre des contrats de prêt conclus avec Alfa Bank (cf. Note 17). Ces dépôts peuvent être retirés après remboursement des tranches de prêt à Alfa Bank et sont classés dans les « Autres actifs financiers courants ».

Les actions de Harmelia, Wellaxo, Zeanovi, Azent et HAR, BAR, DON, POD, AgroDom, LAN, UNA, AGG UA, Tornado, BUR sont nanties au profit d'Alfa Bank Ukraine en application de l'accord de prêt.

Les prêts accordés par Alfa Bank Ukraine et FUIB sont soumis à des covenants, dont certains ne sont pas observés par le Groupe.

(5) Les autres dettes financières consistent en des emprunts auprès d'un investisseur privé (1,14 M€) et de la partie liée Konkur (6,5 M€).

Caractéristiques des ORNANE et des BSA associés pour chaque tranche

		Premières tranches			Tranche supplémentaire	Total
		T1	T2	T3	TA1	
Date d'émission		04/07/2018	01/08/2018	29/08/2018	31/10/2018	
Nombre d'ORNANE	#	100	100	100	100	400
Valeur nominale des ORNANE	k€	1 000	1 000	1 000	1 000	4 000
Nombre d'ORNANE émises pour commission	#	5	5	5	26	41
Valeur nominale des ORNANE émises pour commission	k€	50	50	50	260	410
Durée de vie des ORNANE	mois	6	7	8	10	
Nombre d'ORNANE converties au 30/06/2019	#	105	46	-	100	251
Nombre d'actions liées émises	#	3 315 257	1 530 107	-	3 333 331	8 178 695
Nombre d'ORNANE au 30/06/2019	#	-	59	105	26	190
Valeur nominale des ORNANE au 30/06/2019	k€	-	590	1 050	260	1 900
Cours de conversion	€	S/O	0	0	0	
Nombre d'actions potentielles	#	-	1 966 667	3 500 000	866 667	6 333 333
Cours de clôture de l'action au 30/06/2019	€	0,12	0,12	0,12	0,12	
Juste valeur de la dette	k€	-	241	429	106	776



Analyse des échéances des passifs de loyers :

(en milliers d'euros)

30 juin 2019

Analyse des échéances : flux de trésorerie non actualisés contractuels

Moins d'un an	4 526
Un à cinq ans	14 525
Plus de cinq ans	9 357

Total passifs de loyers non actualisés au 30 juin 2019	28 408
---	---------------

Les échéances des emprunts à court et à long terme sont les suivantes :

(en milliers d'euros)	2020	2021	2022	2023 et après	Total
ORNANE	776	-	-	-	776
Contrats de location financiers	399	363	342	396	1500
Emprunts bancaires	22 312	-	-	-	22 312
Autres dettes financières	8 803	-	-	-	8 803
Total emprunts	32 290	363	342	396	33 391

Détail des emprunts à taux variable et à taux fixe et des passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs (hors intérêts) :

(en milliers d'euros)	30 juin 2019		31 décembre 2018		Total
	Variable	Fixe	Variable	Fixe	
OSRANE	-	-	-	-	1 091
ORNANE	-	776	-	-	1840
Emprunts bancaires	-	22 122	-	-	31 016
Contrats de location financiers	1 488	12	469	-	832
Passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs	-	14 078	-	-	14 101
Autres dettes financières	-	7 631	-	-	6 406
Total emprunts	1 488	44 619	469	55 285	

Les valeurs comptables des emprunts et des passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs du Groupe sont libellées dans les devises suivantes :

(en milliers d'euros)	30 juin 2019	31 décembre 2018
Devise :		
EUR	9 104	10 664
USD	24 785	34 141
UAH	14 688	13 181
Total emprunts	48 577	57 986



Rapprochement des mouvements d'emprunts et de passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs et des flux de trésorerie découlant des activités financières :

(en milliers d'euros)	OSRANE	ORNANE	Contrats de location-financement	Dettes IFRS 16	Emprunts bancaires et autres dettes financières	Total
Total au 31 décembre 2018	2 264	1 840	1 301	14 111	38 470	57 986
Émission d'emprunts	-	-	1912	-	5 864	7 776
Remboursement d'emprunts	-	-	(1753)	-	(15 658)	(17 411)
Païement de passifs de loyers (IFRS 16)	-	-	-	(548)	-	(548)
Charges d'intérêts	70	-	105	1 399	1 737	3 312
Intérêts remboursés	(2 334)	-	(105)	-	(1 401)	(3 840)
Ajustements de change	-	-	40	913	2 103	3 056
Autres opérations sans incidence sur la trésorerie	-	(1 064)	-	641	-	(423)
Variation de périmètre	-	-	-	(1 330)	-	(1 330)
Total au 30 juin 2019	-	776	1 500	15 186	31 115	48 577

Les taux d'intérêt moyens du Groupe, ventilés par devise, sont les suivants :

Devise	30 juin 2019	31 décembre 2018
EUR	10,50%	9,2%
USD	10,67%	11,3%
UAH	20,98%	17,5%

18. Capital social

	Capital social en euros	Nombre d'actions	Prime d'émission en euros
31 décembre 2017	5 060 590	101 211 804	169 958 275
Autres actions émises (remboursement d'OSRANE)	27 525	550 492	252 575
Autres actions émises (ORNANE)	257 268	5 145 364	1 342 732
31 décembre 2018	5 345 383	106 907 660	171 553 582
Autres actions émises (remboursement intégral des OSRANE)	5 582 270	111 645 396	52 729 830
Autres actions émises (ORNANE)	151 667	3 033 331	758 333
30 juin 2019	11 079 319	221 586 387	225 041 745



Au 30 juin 2019, le nombre d'instruments en circulation et le nombre d'actions pouvant potentiellement être émises suite à l'exercice de ces instruments sont présentés ci-dessous :

	<u>Nombre d'instruments</u>	<u>Nombre d'actions supplémentaires potentielles</u>
BSPCE	5 327	106 540
Stock-options	1 317 833	1 317 833
ORNANE	190	6 333 333
BSA d'ORNANE	4 123 781	4 123 781
BSA Konkur	1 379 487	2 519 544

19. Provisions

(en milliers d'euros)	Provisions pour litiges	Provisions pour risques et charges	Total
31 décembre 2017	8	-	8
Dotation	47	-	47
Reprise (utilisée)	(8)	-	(8)
Reprise (non utilisée)	-	-	-
Écart de conversion	1	-	1
Transfert vers passifs	(48)	-	(48)
31 décembre 2018	-	-	-
Dotation	-	-	-
Reprise (utilisée)	-	-	-
Reprise (non utilisée)	-	-	-
Écart de conversion	3	-	3
Changement de périmètre	(3)	-	(3)
30 juin 2019	-	-	-

La direction suit au plus près les litiges (notamment fiscaux) et en évalue les risques.

Au 30 juin 2019, le Groupe n'est exposé à aucun autre litige significatif.

Pour plus de précisions sur les risques liés à l'évolution de l'environnement juridique et fiscal, se reporter à la Note 3.2.



20. Fournisseurs et autres créditeurs courants

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 décembre 2018</u> Retraité (Note 5)
Fournisseurs	3 564	8 578
Avances reçues	7 408	5 427
Dettes fiscales et sociales	1 484	1 653
Dettes de TVA	362	474
Produits constatés d'avance	10	1 238
Autres créditeurs (1)	1 833	701
Dettes sur l'acquisition de filiales	13	30
Fournisseurs et autres dettes	14 674	18 101

(1) Les autres créditeurs comprennent principalement des dettes pour exploitation des terres (partie non contractuelle)

Les Dettes fournisseurs et autres dettes sont libellées dans les monnaies suivantes :

(en milliers d'euros)	<u>30 juin 2019</u>	<u>31 décembre 2018</u>
Devise :		
Libellé en EUR	1 492	2 958
Libellé en USD	7 278	12 403
Libellé en UAH	5 904	2 740
Fournisseurs et autres créditeurs courants	14 674	18 101



21. Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont classés comme suit conformément à la norme IFRS 7 :

Classification des actifs et passifs financiers par catégorie et juste valeur au 30 juin 2019

(en milliers d'euros)		Comptabilisés à la juste valeur	Valeur comptable totale au 30 juin 2019	Niveau de hiérarchie des justes valeurs de l'instrument financier selon IFRS 7					
				Comptabilisés au coût amorti	par le biais du compte de résultat	en capitaux propres	Valorisés à prix d'acquisition	Niveau 1 : prix cotés sur le marché et disponibles	Niveau 2 : valorisation basée sur des données de marché observables
Actifs									
		Note							
Actifs financiers (non courants)	12								
Titres des filiales non-consolidées			60	60	60				
Autres immobilisations financières		13	47	60	13	47			
Actifs financiers courants	12								
Dépôts à terme			171	171		171			
Autres immobilisations financières									
Clients et autres créances	15	3 801		3 801	3 801				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16		3 004	3 004		3 004			
Passifs									
OSRANE	17	-		-	-				
ORNANE	17		(776)			(776)			
Emprunts et dettes financières (courants et non courants)	17	(22 312)		(22 312)	(33 312)				
Location-financement (courants et non courants)	17	(1 500)		(1 500)	(1 500)				
Passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs	17	(15 186)		(15 186)	(15 186)				
Autres dettes financières	17	(8 803)		(8 803)	(8 803)				
Fournisseurs et autres crédateurs courants	20	(5 411)		(5 411)	(5 411)				



Classification des actifs et passifs financiers par catégorie et juste valeur au 31 décembre 2018 (retraité (Note 5))

(en milliers d'euros)		Comptabilisés au coût amorti	Comptabilisés à la juste valeur		Valeur comptable totale au 31 décembre 2018	Valorisés à prix d'acquisition	Niveau de hiérarchie des justes valeurs de l'instrument financier selon IFRS 7		
			<u>par le biais du compte de résultat</u>	<u>en capitaux propres</u>			<u>Niveau 1 : prix cotés sur le marché et disponibles</u>	<u>Niveau 2 : valorisation basée sur des données de marché observables</u>	<u>Niveau 3 : valorisation basée sur des données de marché observables</u>
	<i>Note</i>								
Actifs									
Actifs financiers (non courants)	12								
Titres des filiales non-consolidées			56	56	56				
Autres immobilisations financières		12	43	55	12	43			
Actifs financiers courants	12								
Dépôts à terme			906	906		906			
Autres immobilisations financières									
Clients et autres créances	15	767		767	767				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	16		1074	1074		1074			
Passifs									
OSRANE	17	(2 264)		(2 264)	(2 264)				
ORNANE			(1 840)			(1 840)			
Emprunts et dettes financières (courants et non courants)	17	(31 298)		(31 298)	(31 298)				
Location-financement (courants et non courants)	17	(1 301)		(1 301)	(1 301)				
Passifs de loyers pour droits d'utilisation d'actifs	17	(14 111)		(14 111)	(14 111)				
Autres dettes financières	17	(7 172)		(7 172)	(7 172)				
Fournisseurs et autres créanciers courants	20	(9 309)		(9 309)	(9 309)				



22. Produits provenant des activités d'exploitation ordinaires

(en milliers d'euros)	<u>Premier semestre 2019</u>	<u>Premier semestre 2018</u>
Produits agricoles (1)	10 388	16 976
Services et autres (2)	504	452
Total chiffre d'affaires des activités poursuivies	10 892	17 428

(1) Au cours du premier semestre 2019, AgroGeneration a vendu 85 952 tonnes de céréales et de plantes oléagineuses.

(2) Les services consistent principalement en des activités de séchage, d'entreposage et de chargement de céréales pour des tiers.

Décomposition du chiffre d'affaires par région géographique :

(en milliers d'euros)	<u>Premier semestre 2019</u>	<u>Premier semestre 2018</u>
Ukraine	3 392	8 082
France	7 500	9 346
Total chiffre d'affaires	10 892	17 428

23. Coûts fonctionnels / coûts par nature

(en milliers d'euros)	<u>Premier semestre 2019</u>	<u>Premier semestre 2018</u>
Coûts des ventes	(10 501)	(16 613)
Frais généraux & administratifs	(5 200)	(4 652)
Charges par fonction	(15 701)	(21 265)
Achats matières premières, services et locations	(9 001)	(12 916)
Charges de personnel	(2 371)	(2 677)
Amortissements	(1 975)	(2 575)
Juste valeur et ajustement des dépréciations (pour marchandises vendues)	(2 171)	(2 765)
Autres charges	(183)	(332)
Charges par nature	(15 701)	(21 265)

En moyenne, au premier semestre 2019, le Groupe comptait 1 151 salariés.



24. Autres produits et charges

(en milliers d'euros)	Premier semestre 2019	Premier semestre 2018
Produits de cession des immobilisations	208	83
Autres produits	95	49
Autres produits	303	132
Valeur nette comptable des immobilisations cédées	(288)	(248)
Provision pour risques et charges	-	(58)
Autres charges	(2)	(7)
Autres charges d'exploitation	(290)	(313)
Autres produits et charges opérationnels	13	(181)

25. Résultat financier net

(en milliers d'euros)		Premier semestre 2019	Premier semestre 2018
Coût d'emprunt	(1)	(1 913)	(2 736)
Gains et pertes de change		4 233	4 993
<i>Différences de change réalisées</i>	(2)	887	837
<i>Différences de change latentes</i>	(3)	3 346	4 156
Autres		(2 681)	(2 273)
Résultat financier net		(361)	(16)

Charges d'intérêts

Le coût d'emprunt est surtout composé de 1,3 M€ d'intérêts sur prêts bancaires.

Gains et pertes de change

Les actifs et passifs monétaires du Groupe libellés en devises étrangères au 30 juin 2019 sont constitués d'emprunts et autres dettes libellés en dollars américains et en euros. Les autres actifs et passifs monétaires ne sont pas significatifs.

En raison de l'impact de la situation politique actuelle sur la volatilité de la hryvnia ukrainienne (cf. Note 3.3), le taux de change hryvnia ukrainienne/USD a fluctué pendant l'exercice annuel, passant de 27,69 UAH/USD au 31 décembre 2018 à 26,17 UAH/USD au 30 juin 2019.

(2) Gains et pertes de change réalisés (montant net : gain de 887 k€) enregistrés par le Groupe au premier semestre 2019 sous l'effet de la variation du taux de change entre la date à laquelle le passif/l'actif a été constaté et celle à laquelle le passif a été réglé ou l'actif réalisé.

(3) Gains et pertes de change latents enregistrés par le Groupe au premier semestre 2019 en raison de la conversion de l'ensemble des postes monétaires des entités ukrainiennes et des sociétés de portefeuille



(pour l'essentiel des prêts bancaires et des prêts intra-groupe) de la monnaie fonctionnelle (en général l'USD) en monnaie fonctionnelle (UAH et EUR, respectivement). La perte de change latente se décomposait comme suit :

- **1 339** k€ de perte de change latente liée aux prêts bancaires et aux autres dettes ;
- **2007** k€ de gain de change latent lié aux prêts intra-groupe, charges d'intérêts sur prêts et autres dettes ICO entre entités ukrainiennes, chypriotes et françaises.

On notera que certains prêts intra-groupe sont classés en investissement net (cf. Note 6.4 (b)) pour lesquels le gain de change latent (**1 245** k€) est comptabilisé directement en capitaux propres.

Les autres produits/charges financiers constatés au premier semestre 2019 comprennent **1 349** k€ de charges d'intérêts liées à la mise en œuvre de la norme IFRS 16 (**1 521** k€ au premier semestre 2018).

26. Opérations cédées

Aux mois de février-mars 2019, le Groupe a finalisé les ventes d'AJU, VZL (Knyazhi et Zborivski Lany), AFT, VLY et AGZ. Les résultats des opérations cédées pour le premier semestre 2019 sont présentés ci-dessous.

	<u>Premier semestre 2019</u>
Chiffre d'affaires	6 430
Écarts de juste valeur des actifs biologiques et produits finis	108
Coûts des ventes	(7 354)
Marge brute	1 880
Frais commerciaux, généraux et administratifs	(359)
Autres produits et charges	63
Résultat net sur la cession d'exploitations	(4 964)
Résultat avant intérêts et impôts	(6 076)
Résultat financier net	(393)
Impôt sur les bénéfices	-
Résultat net d'impôt des activités cédées	(6 469)

Les flux de trésorerie nets enregistrés par les groupes destinés à être cédés se présentent comme suit :

	<u>Premier semestre 2019</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation	689
Flux de trésorerie liés aux opérations d'investissement	-
Flux de trésorerie liés aux opérations de financement	(799)
Incidences des variations de change sur la trésorerie et sur les équivalents de trésorerie	-
Variation de trésorerie et des équivalents de trésorerie	(110)



27. Résultat par action

Le bénéfice d'exploitation par action de base est calculé en divisant :

- le bénéfice d'exploitation net, part du groupe,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice financier.

Le bénéfice d'exploitation dilué par action est calculé en divisant :

- le résultat net part du groupe, en tenant compte des instruments dilutifs,
- par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice, majoré du nombre moyen pondéré d'actions ordinaires qui auraient été émises suite à la conversion de tous les instruments potentiellement dilutifs en actions ordinaires.

(en milliers d'euros)	<u>Premier semestre</u> <u>2019</u>	<u>Premier</u> <u>semestre 2018</u>
Bénéfice/ (perte) imputable aux actionnaires du Groupe - activités poursuivies	(11 111)	1 833
Bénéfice/ (perte) imputable aux actionnaires du Groupe - activités cédées	(6 469)	-
Résultat net consolidé - part du groupe	(17 580)	1 833
Effet lié à la dilution	-	-
Résultat net consolidé après effet de la dilution	(17 580)	1 833
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation	226 106 127	216 805 502
Effet dilutif potentiel	-	-
Nombre moyen d'actions après dilution	226 106 127	216 805 502
Résultat net - part du groupe par actions (euros)	(0,08)	0,01
Résultat net - part du groupe - dilué par actions (euros)	(0,08)	0,01
Résultat net - part du groupe par actions (euros) - des activités poursuivies	(0,05)	0,01
Résultat net - part du groupe - dilué par actions (euros) - des activités poursuivies	(0,05)	0,01
Résultat net - part du groupe par actions (euros) - des activités destinées à être cédées	(0,03)	-
Résultat net - part du groupe - dilué par actions (euros) - des activités destinées à être cédées	(0,03)	-

Au cours du premier semestre 2019, les actions ordinaires issues de la conversion potentielle des stock-options, des bons de souscription d'actions ou des BSPCE ne sont pas incluses dans le calcul dans la mesure où elles sont anti-dilutives.



28. Transactions avec des parties liées

Les opérations importantes entreprises au cours de la période et les soldes restants au 31 décembre 2018 avec des parties ayant une influence significative sur le Groupe sont les suivants :

KEUR	30 juin 2019		Premier semestre 2019		31 décembre 2018		Premier semestre 2018	
	ACTIF	PASSIF	PRODUITS	CHARGES	ACTIF	PASSIF	PRODUITS	CHARGES
Groupe SigmaBleyzer : diverses entités sous contrôle commun								
Frais de gestion	-	(131)	-	(138)	-	(63)	-	(199)
Services stratégiques	-	-	-	(1)	-	-	-	(1)
Emprunts	-	(6487)	-	-	-	(5 053)	-	-
Intérêts sur emprunts	-	(904)	-	(344)	-	(560)	-	(172)
Location des locaux*	1	(534)	3	(57)	1	(585)	3	(110)
Autres	-	-	-	-	-	-	-	(5)
Safari Arms : contrôlée par un membre du Conseil d'administration								
Services de sécurité	-	-	-	-	-	-	-	(467)
John Shmorhun : Membre de direction								
Services stratégiques	-	-	-	(165)	-	(87)	-	(162)
Cordial Consulting : contrôlée par un membre du Conseil d'administration								
Services stratégiques	-	-	-	(70)	-	(33)	-	(61)
TOTAL	-	(8 056)	-	(775)	-	(6 381)	-	(1 177)

Note: * En tant qu'actifs / passifs et frais financiers après l'application de la norme IFRS 16 aux contrats de location correspondants.



29. Liste des sociétés consolidées

Toutes les sociétés sont pleinement consolidées.

#	Nom	Nom pour consolidation	Siège social	Activité	30 juin 2019	31 décembre 2018
					% d'intérêt	% d'intérêt
1	AgroGeneration	AgroGeneration	Paris (France)	Siège social	Entité consolidante	Entité consolidante
2	Marrimore Holdings Ltd	Marrimore	Nicosie (Chypre)	Société holding	100 %	100 %
3	Harmelia Investments Limited	Harmelia	Nicosie (Chypre)	Société holding	100 %	100 %
4	Zeanovi Limited	Zeanovi	Nicosie (Chypre)	Société holding	100 %	100 %
5	Wellaxo Investments Limited	Wellaxo	Nicosie (Chypre)	Société holding	100 %	100 %
6	Azent Limited Company	Azent	Nicosie (Chypre)	Société holding	100 %	100 %
7	UCD Ukraine	UCD UA	Kiev (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
8	AgroGeneration Ukraine LLC	AGG UA	Kiev (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
9	Agrofuel Ukraine	Agrofuel	Kiev (Ukraine)	Société commerciale	100 %	100 %
10	AFT-Agro (4)	AFT	Kiev (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
11	Agroziom (1)	AGZ	Soumy (Ukraine)	Société agricole	0 %	100 %
12	APK Agroziom LLC (1)	AGZ	Soumy (Ukraine)	Entreprise de services	0 %	100 %
13	Vinal Agro	VKD	Lviv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
14	Knyazhi Lany (VKL) (1)	VZL	Lviv (Ukraine)	Société agricole	0 %	100 %
15	Zborivski Lany (VZB) (1)	VZL	Ternopol (Ukraine)	Société agricole	0 %	100 %
16	Agrodruzstvo Jevisovice Ukraine (1)	AJU	Ternopol (Ukraine)	Société agricole	0 %	100 %
17	Lishchynske (1)	VLY	Jytomyr (Ukraine)	Société agricole	0 %	100 %
18	Agro Fund Terestchenko (1)	AFT	Jytomyr (Ukraine)	Société agricole	0 %	100 %
19	APK Novy Stil LLC (3)	NST	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	0 %	100 %
20	APK Donets LLC	DON	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
21	Burlukskoje PC	BUR	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
22	AF Barvenkovskaya LLC	BAR	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
23	APK Ukraina Nova LLC (3)	APK	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	0 %	100 %
24	AF Podoljevskaja LLC	POD	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
25	FG Podoljevskaja	POD	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
26	AF Ukraina Nova LLC	UNA	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
27	Lan LLC	LAN	Kharkiv (Ukraine)	Société agricole	100 %	100 %
28	Harmelia Trading LLC (2)	HAR	Kharkiv (Ukraine)	Société commerciale	0 %	100 %
29	Agro Dom Plus	AgroDom	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
30	Register LLC	Registre	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %
31	Agroholding Tornado PC	Tornado	Kharkiv (Ukraine)	Entreprise de services	100 %	100 %

- 1) Aux mois de février-mars 2019, le Groupe a vendu AJU, VZL, VLY et AFT, AGZ.
- 2) Ont été liquidées en janvier 2019.
- 3) En mars 2019, APK Ukraina Nova LLC (APK) et APK Novy Stil LLC (NST) ont été fusionnées avec AgroGeneration Ukraine LLC (AGG UA) et ont cessé d'exister en tant que personnes morales distinctes.
- 4) Ont été liquidées en octobre 2019.